

GRÂCE PRÉSIDENTIELLE

L'historien Mohamed Lamine Belghit remis en liberté

P3



AADL3

Les montants de la première tranche fixés

• LA PREMIÈRE TRANCHE A ÉTÉ FIXÉE À 343.000 DA POUR LES F3
ET À 431.500 DA POUR LES F4

P2



LIBAN

**Les attaques sionistes constituent
des crimes de guerre**

P11

PRODUCTION DE MÉDICAMENTS

**L'Algérie s'impose comme
acteur régional de premier plan**

P4

FORMATION PROFESSIONNELLE-AAPI

Signature d'une convention-cadre pour un échange de données

Une convention-cadre pour un échange de données a été signée, hier à Alger, entre le ministère de la Formation et de l'Enseignement professionnels et l'Agence algérienne de promotion de l'investissement (AAPI), visant à élaborer une cartographie nationale des besoins en main-d'œuvre qualifiée en fonction des projets d'investissement. La convention a été signée à l'Institut national de la Formation et de l'Enseignement professionnels (INFEPE), par le ministre de la Formation et de l'Enseignement professionnels, Nacima Arhab et le Directeur général de l'AAPI, Omar Rekkache, en présence du président du Conseil du renouveau économique algérien (CREA), M. Kamel Moula.

Cette convention, qui s'inscrit dans le cadre de l'appui de l'investissement et du renforcement de la conformité du système de formation aux exigences du marché du travail, prévoit le lancement d'une plateforme numérique commune pour un échange d'informations relatives aux projets d'investissement en cours de réalisation, permettant d'adapter les offres de formation aux besoins réels de ces projets, selon les responsables de la convention. A cet effet, la plateforme numérique commune a pour objectif d'établir une cartographie nationale précise des besoins en main-d'œuvre qualifiée et des postes d'emplois requis, sur la base des données déclarées par les investisseurs, qui permettra au ministère de la Formation et de l'Enseignement professionnels de s'enquérir de la demande réelle du marché du travail, ce qui lui permettra d'élaborer des offres de formation adaptées, flexibles et anticipatives, répondant aux exigences des projets d'investissement.

Ce mécanisme permettra également de renforcer le suivi des diplômés des établissements de formation et d'enseignement professionnels, et de les orienter efficacement vers les opportunités d'emploi disponibles, contribuant ainsi à améliorer l'employabilité, à valoriser les compétences nationales et à soutenir un développement économique régional durable.

Dans son allocution prononcée à cette occasion, Mme Arhab a souligné que cette convention constitue "une nouvelle étape vers le renforcement de la coordination conjointe et la consolidation de la vision de l'Etat pour construire une économie solide et diversifiée, reposant sur des compétences nationales qualifiées en mesure de répondre aux besoins en matière de développement et d'investissement". Elle a précisé que "les défis économiques auxquels notre pays est confronté, ainsi que la dynamique actuelle dans le domaine de l'investissement, rendent la qualification de la main-d'œuvre une nécessité urgente pour assurer l'efficacité des projets d'investissement et accroître l'attractivité du marché national". Elle a affirmé que son secteur veille à être "un partenaire actif" pour les opérateurs économiques, en proposant des formations adaptées à leurs besoins et garantissant un accompagnement dans le développement technologique et professionnel dans tous les secteurs, relevant que "le succès de tout projet d'investissement dépend de ressources humaines ayant les compétences nécessaires, maîtrisant la technologie et capables de s'adapter rapidement à l'environnement de travail".

Pour sa part, M. Rekkache a affirmé que le climat national d'investissement connaît "une dynamique tangible, avec l'enregistrement, en 2025, de 7.511 projets d'investissement, dont 3.833 nouveaux projets et 3.562 projets d'extension, le reste correspondant à des projets de réhabilitation". A cet égard, il a relevé que "le nombre de projets enregistrés depuis l'entrée en vigueur le 1er novembre 2022, des nouvelles dispositions relatives à l'investissement, s'élève à 18.712 projets, pour une valeur totale déclarée de 8.049 milliards de dinars, avec la perspective de créer plus de 454.800 emplois directs". Il a estimé que cette dynamique croissante "nécessite l'intensification des efforts afin d'assurer une main-d'œuvre qualifiée, capable de répondre aux exigences des entreprises économiques et adaptée aux évolutions technologiques et à l'innovation dans les différents secteurs".

R.N

AADL3

Les montants de la première tranche fixés

L'Agence nationale de l'amélioration et du développement du logement (AADL) a décidé d'autoriser les souscripteurs du programme "AADL 3" à s'acquitter de la première tranche en deux versements, afin de leur faciliter les démarches et leur accorder le temps nécessaire pour finaliser le paiement dans de bonnes conditions.



Le ministre de l'Habitat, de l'Urbanisme, de la Ville et de l'Aménagement du territoire, Mohamed Tarek Belaribi, a indiqué, lors de sa visite de travail hier dans la wilaya de Boumerdès, que le montant de la première tranche pour les logements du programme location-vente "AADL 3" a été fixé à 343.000 DA pour les logements de type F3 et à 431.500 DA pour ceux de type F4, précisant que ce montant sera acquitté en deux versements. Il a précisé que, sur instruction du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, le ministère a décidé, via l'Agence nationale de l'amélioration et du développement du logement (AADL), d'autoriser les souscripteurs du programme "AADL 3" à s'acquitter de la première tranche en deux versements, afin de leur faciliter les démarches et leur accorder le temps nécessaire pour finaliser

le paiement dans de bonnes conditions. Le ministre a, par là même, souligné que 20.000 logements "AADL 3" avaient été localisés au pôle urbain de Sidi Hallou dans la wilaya de Boumerdès. Au niveau national, 50.000 logements "AADL 3" ont été localisés à ce jour, un nombre qui devrait atteindre 61.000 unités avant la fin de l'année. Par ailleurs, le coût final servant au calcul du prix des logements destinés à la location-vente, au titre des demandes enregistrées en 2024 dans le cadre du programme AADL-3, a été fixé par un arrêté interministériel publié au Journal officiel (JO) n 82. Daté du 24 novembre 2025, cet arrêté est signé par le ministre de l'Habitat, de l'Urbanisme, de la Ville et de l'Aménagement du territoire, Mohamed Tarek Belaribi, et par le ministre des Finances, Abdelkrim Bouzred. Le texte

s'inscrit dans le cadre de l'application des dispositions de l'article 5 du décret exécutif n 01-105 du 23 avril 2001, modifié et complété, fixant les conditions et les modalités d'acquisition, dans le cadre de la location-vente, de logements réalisés sur fonds publics, sur ressources bancaires ou par tout autre mode de financement. A ce titre, l'arrêté précise que le coût final servant au calcul du prix du logement est déterminé sur la base du prix d'acquisition de l'assiette foncière, des coûts des différentes études et des travaux de construction, ainsi que de ceux liés aux travaux de viabilisation tertiaire. Ainsi, la valeur du terrain relevant du domaine privé de l'Etat est fixée à 60.000 DA le mètre carré (M2) pour le logement, tandis que le coût des travaux de viabilisation tertiaire est arrêté à 650.000 DA par logement. Toutefois, le logement

destiné à la location-vente bénéficiera, selon le texte, d'une aide frontale de 700.000 DA au profit de chaque bénéficiaire, au titre de la cession de la valeur vénale du terrain relevant du domaine privé de l'Etat, ainsi que d'une prise en charge de 1.000 DA par mètre carré (M2) sur le coût des travaux de viabilisation tertiaire. Par ailleurs, le Trésor public prend en charge la bonification à hauteur de 100 % des taux d'intérêt, ainsi que les intérêts intercalaires, durant toute la période du crédit accordé pour la réalisation des logements destinés à la location-vente au titre des demandes enregistrées en 2024, précise le document. Le bénéficiaire d'un logement dans le cadre de la location-vente est tenu de s'acquitter du reliquat du coût final servant au calcul du prix du logement, après déduction des aides prévues par la réglementation.

Synthèse : Ali.C

RISQUES DE CATASTROPHES

Le Comité intersectoriel de prévention en conclave

Le rapport annuel sur la gestion des risques de catastrophe pour l'année 2024 et la stratégie nationale de gestion des risques de catastrophe pour la période 2025-2035, ont été présentés lors de la réunion du Comité intersectoriel de prévention des risques de catastrophe, a indiqué, hier, un communiqué du ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et des Transports. Conformément aux directives du ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et des Transports, M. Saïd Sayoud, le Délégué national aux risques majeurs a présidé, dimanche au

siège du ministère, la réunion du Comité intersectoriel de prévention des risques de catastrophe, en présence des représentants des différents secteurs concernés", a précisé la même source. La réunion a été consacrée à "la présentation du rapport annuel sur la gestion des risques de catastrophe pour l'année 2024, et de la stratégie nationale de gestion des risques de catastrophe pour la période 2025-2035, ainsi qu'à l'évaluation de l'état d'avancement des travaux des comités chargés de l'élaboration, de l'actualisation et de la

mise en œuvre des plans publics de prévention". L'accent a été mis, lors de cette rencontre, sur "la nécessité de renforcer la coordination intersectorielle et d'adopter une approche proactive en matière de prévention des risques de catastrophe, à même d'améliorer le niveau de préparation et l'efficacité des interventions sur le terrain". Cette réunion s'inscrit dans "le cadre des efforts continus de l'Etat visant à renforcer le système de prévention et la prise en charge optimale des différents risques", a noté le communiqué.

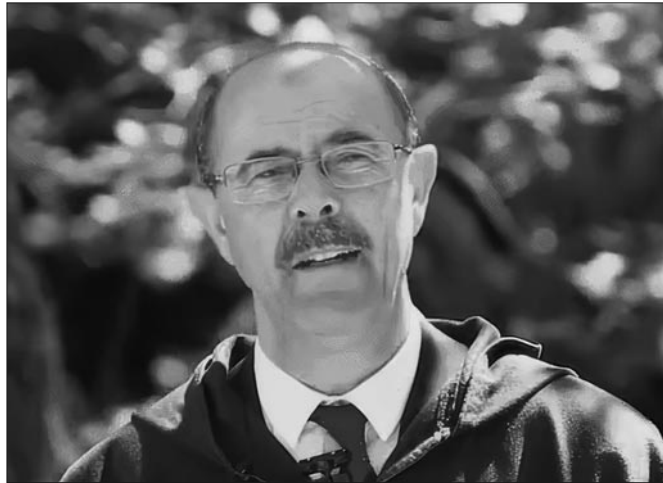
R.N

GRÂCE PRÉSIDENTIELLE

L'historien Mohamed Lamine Belghit remis en liberté

Après sept mois passés en détention, l'historien Mohamed Lamine Belghit a quitté la prison à la faveur d'une grâce présidentielle. L'information a été officialisée hier lundi 15 décembre par la présidence de la République à travers un communiqué rendu public.

Dans ce communiqué, la présidence précise que le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a signé un décret présidentiel accordant une grâce totale pour le reliquat de la peine prononcée à l'encontre de Mohamed Lamine Belghit. Cette décision a été prise conformément aux dispositions de la Constitution, notamment les articles 91 (alinéas 7 et 8) et 182, et après consultation du Conseil supérieur de la magistrature, comme le prévoit la loi fondamentale. L'historien avait été interpellé le 3 mai dernier à la suite de déclarations sur jugées controversées, tenues lors de son passage sur une chaîne de télévision émiratie. Poursuivi pour «actes visant l'unité nationale par l'atteinte aux symboles de la nation et de la République, atteinte à l'unité nationale, ainsi que diffusion d'un discours de haine et de discrimination par le biais des technologies de l'information et de la communication», Mohamed Lamine Belghit avait été condamné en première instance, en juillet, à une peine de cinq ans de prison ferme. En appel, en octobre dernier, sa peine avait été ramenée à cinq ans d'emprisonnement, dont trois ans fermes. Le 11 décembre, la Cour suprême a rejeté le pourvoi introduit par la défense, rendant la condamnation définitive. Un jour plus tôt, l'un de ses avocats, Me Toufik Hichour, avait déjà annoncé le rejet du pourvoi en cassation, mettant ainsi un terme au parcours judiciaire de l'affaire. La grâce présidentielle permet désormais à Mohamed Lamine Belghit de recouvrer la liberté, mettant fin à plusieurs mois de détention dans une affaire qui avait suscité



une vive controverse dans l'opinion publique. L'incarcération de l'historien a suscité de vives réactions au sein de la classe politique nationale et parmi les associations de la société civile. Et même si, dans l'ensemble, la majorité des parties ont exprimé leur désaccord avec ses propos, personne n'a soutenu son incarcération, y compris des partis politiques tels que le FFS ou le RCD. D'autres partis, à l'image du Mouvement de la société pour la paix (MSP), ont adopté une position plus mesurée. Sans dé-

fendre l'historien, ils ont appelé à la retenue et souligné la nécessité de préserver la cohésion nationale, tout en évitant l'escalade politique et médiatique autour des débats identitaires. À l'inverse, certaines voix politiques ont estimé que l'affaire révélait un malaise plus profond lié au traitement des questions d'identité et de mémoire. Elles ont plaidé pour l'ouverture d'un débat national apaisé, considérant que la judiciarisation du débat intellectuel pourrait accentuer les fractures au sein de la société.

Sid Ali

AFFAIRES RELIGIEUSES ET DES WAKFS

« Le discours religieux sur les réseaux sociaux » en débat

Le ministre des Affaires religieuses et des Wakfs, Youcef Belmehdi, a présidé, hier lundi à Alger, l'ouverture des travaux d'un séminaire national sur "le discours religieux sur les réseaux sociaux", dans le cadre des efforts visant à s'adapter aux transformations que connaît l'espace numérique et à renforcer la présence d'un discours religieux modéré à travers les différentes plateformes numériques. Dans son allocution au cours du séminaire organisé sous le slogan "la parole est une responsabilité et l'influence est un message", avec la participation d'acteurs du contenu religieux, ainsi que d'experts et de spécialistes du domaine numérique, M. Belmehdi a souligné l'importance de cette initiative qui vise à "doter les influenceurs et les acteurs des médias et des réseaux sociaux de compétences de discours, de techniques de dialogue et de principes de persuasion, en tenant compte de la nature du public et de la diversité des espaces de communication".

Il a précisé que l'objectif est de "promouvoir la parole bienveillante qui préserve l'identité nationale et la référence religieuse nationale et qui contribue à l'immunisation de la société algérienne contre toute tentative de semer la discorde et de porter atteinte à l'unité nationale". Le ministre a mis l'accent sur l'importance de former les imams, étant responsables du discours au sein et en dehors des mosquées, afin de leur permettre de s'adapter au développement des moyens de communication modernes, notamment à l'heure où l'Algérie entre dans l'ère de la 5G, et le recours aux moyens technologiques avancés et aux Smartphones, les appelant à s'inscrire dans le processus de numérisation adopté par l'Etat. M. Belmehdi a également souligné l'importance d'exploiter ces supports dans "la diffusion des valeurs du bien et des paroles bienveillantes qui rassurent et ne divisent pas, qui unissent et ne sèment pas la discorde et qui contribuent à la conciliation et à la protection de la société". De leur côté, les intervenants ont passé en revue les répercussions de la révolution numérique sur le discours religieux et examiné les mécanismes de diffusion d'un discours religieux contemporain via les médias et les réseaux sociaux, basé sur la modération, le juste milieu et la lutte contre l'extrémisme, sous toutes ses formes.

R.N

PRÉSIDENTE DE LA RÉPUBLIQUE

Tebboune reçoit le Chef d'état-major interarmées des Forces armées jordaniennes

Le président de la République, Chef suprême des Forces armées, ministre de la Défense nationale, M. Abdelmadjid Tebboune, a reçu, hier lundi, le Général de division Yousef Huneiti, Chef d'état-major interarmées des Forces armées jordaniennes, porteur d'un message du Souverain jordaniens à Monsieur le président de la République. L'audience s'est déroulée en présence de Monsieur le Général d'Armée Saïd Chanegriha, ministre délégué auprès du ministre de la Défense nationale, Chef d'Etat-major de l'Armée nationale

LUTTE CONTRE LE TERRORISME EN AFRIQUE

L'actualisation de la stratégie examinée à Alger

Les travaux de la réunion consultative des experts consacrée au plan d'action stratégique africain de lutte contre le terrorisme ont débuté lundi à Alger, avec la participation d'un panel d'experts et de spécialistes issus de différentes régions et institutions du continent africain. Cette rencontre s'inscrit dans le cadre des efforts soutenus de l'Union africaine (UA) visant à renforcer la réponse collective face à la menace terroriste, devenue l'un des principaux défis sécuritaires auxquels l'Afrique est confrontée. Pendant deux jours, les participants se réunissent à huis clos afin d'examiner la résolution et le projet de plan d'action stratégique continental, ainsi que le cadre politique et les plans d'action régionaux en matière de lutte contre le terrorisme. Ces travaux visent à évaluer l'efficacité des mécanismes existants et à les actualiser pour les adapter à l'évolution rapide des menaces et aux réalités sécuritaires actuelles.

À l'ouverture de la réunion, la secrétaire d'Etat auprès du ministre des Affaires étrangères, chargée des Affaires africaines, Mme Selma Bakhta Mansouri, a réaffirmé l'engagement constant de l'Algérie envers ses responsabilités africaines et historiques dans

la lutte contre le terrorisme. Elle a souligné la volonté du pays de poursuivre sa contribution active aux efforts collectifs du continent, dans une dynamique fondée sur la promotion de la paix, de la stabilité et du développement durable.

Dans son allocution, Mme Mansouri a insisté sur la nature évolutive et transnationale du terrorisme, précisant que ce phénomène ne peut plus être appréhendé comme une menace ponctuelle ou limitée à certaines régions. Elle a expliqué que le terrorisme s'est transformé en un danger global, nourri par des interactions complexes impliquant la criminalité organisée transnationale, les économies illicites, le trafic illégal de ressources naturelles et l'usage croissant des technologies modernes. La secrétaire d'Etat a également mis en évidence le lourd tribut payé par l'Afrique, rappelant que le continent concentre aujourd'hui plus de 70 % des victimes du terrorisme à l'échelle mondiale. Une situation qu'elle a qualifiée de crise structurelle, susceptible d'affaiblir l'autorité des États, de compromettre les trajectoires de développement et d'alimenter des cycles durables d'instabilité politique et sécuritaire. Se référant au sommet extraordi-

naire de l'Union africaine tenu à Malabo en 2022, Mme Mansouri a rappelé l'appel des chefs d'Etat et de gouvernement africains à une révision approfondie et à un renforcement de la réponse continentale face au terrorisme. Cette démarche s'inscrit dans le cadre du mandat confié au président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, en tant que Coordonnateur de l'UA pour la prévention et la lutte contre le terrorisme et l'extrémisme violent, avec pour objectif de mobiliser une forte volonté politique et de renforcer l'appropriation africaine des stratégies de lutte contre ce fléau.

Face à la complexité croissante des défis sécuritaires, Mme Mansouri a plaidé pour une approche continentale plus cohérente et intégrée, fondée sur une vision stratégique claire et le renforcement de la souveraineté africaine. Elle a appelé à l'activation effective de plusieurs mécanismes continentaux, notamment le Fonds spécial de lutte contre le terrorisme, le mandat d'arrêt africain et la liste africaine des entités terroristes.

Elle a également insisté sur la nécessité de renforcer le sous-comité du Conseil de paix et de sécurité chargé de la lutte contre le terrorisme, ainsi que les capacités humaines, techniques et fi-

nancières des mécanismes spécialisés, tels que la Force africaine en attente, AFRIPOL, le Comité africain de renseignement et de sécurité et le Centre de l'Union africaine pour la lutte contre le terrorisme (CUACT). Pour sa part, le directeur adjoint du CUACT, M. Idriss Mounir Lallali, a souligné que cette réunion constitue une plateforme essentielle pour l'échange d'expertises, le partage des meilleures pratiques et le renforcement de la coopération entre les États membres de l'Union africaine. Il a rappelé que la lutte contre le terrorisme et l'extrémisme violent requiert une coordination continue entre les institutions nationales, régionales et internationales.

M. Lallali a enfin mis en avant le rôle central joué par l'Algérie dans les efforts africains de lutte contre le terrorisme, notant que l'accueil du CUACT à Alger et l'engagement actif du pays dans les mécanismes africains et internationaux témoignent de son attachement durable à la paix et à la sécurité sur le continent. Les travaux devraient s'achever par l'adoption de recommandations pratiques destinées à renforcer la réponse africaine commune face au terrorisme sous toutes ses formes.

Synthèse : Abir.N

ENERGIE

L'OAPEC se donne un nouveau SG

Le Conseil des ministres de l'Organisation des pays arabes exportateurs de pétrole (OAPEC) a décidé, dimanche au Koweït, de nommer M. Khaled Al-Otaibi, Secrétaire général (SG) de l'Organisation pour un mandat de trois ans, à compter du 1er mars 2026. Cette décision a été prise lors de la 115e réunion du Conseil des ministres de l'Organisation, tenue sous la présidence du ministre koweïtien du Pétrole, Tariq Suleiman Al-Roumi, en présence du Secrétaire général actuel de l'OAPEC, Jamal Essa Al-Loughani et avec la participation des ministres chargés de l'Energie des Etats membres ou de leurs représentants.

Au cours de cette réunion, le Conseil a souligné l'importance de renforcer la coopération entre les Etats membres en appui au projet de développement et de restructuration de l'Organisation. Il a, en outre, salué les progrès accomplis dans le cadre du projet de développement, le soutien apporté par les Etats membres et les efforts déployés par le Secrétariat général pour la mise en œuvre des exigences du projet, en collaboration avec les organismes compétents. Au terme de la réunion, le Conseil a adopté une série de recommandations, parmi lesquelles l'adoption du projet de budget prévisionnel de l'Organisation pour l'année 2026. Après avoir pris connaissance du 54e rapport annuel portant sur les activités des compagnies arabe issues de l'Organisation, le Conseil a salué les résultats financiers et les expansions réalisées par ces compagnies, soulignant l'importance pour le Secrétariat général de poursuivre l'organisation de réunions de coordination, de renforcer les relations avec les sociétés et de leur apporter le soutien nécessaire.

Après examen des derniers développements liés au projet de développement des activités de l'OAPEC et à sa restructuration, le Conseil des ministres de l'Organisation a salué les progrès accomplis dans le cadre de ce projet, ainsi que le soutien apporté par les Etats membres. A ce titre, le Conseil a chargé le Secrétariat général de poursuivre les efforts et d'achever la mise en œuvre des initiatives stratégiques approuvées dans le cadre du projet de développement, en sus de suivre les Etats membres pour l'achèvement des procédures de ratification des amendements à la Convention, en vue du lancement de la nouvelle identité de l'Organisation sous l'appellation "Organisation arabe de l'Energie". Lors de la réunion, les lauréats du Prix OAPEC 2024 pour la recherche scientifique dans le domaine des énergies nouvelles et renouvelables ont été annoncés. Le premier Prix a été estimé à 10.000 dinars koweïtiens (près de 32.500 dollars), tandis que le second Prix a été estimé à 7000 dinars koweïtiens (près de 22.700 dollars). La Libye devrait assurer la présidence de la prochaine session du Conseil des ministres et du Bureau exécutif de l'Organisation pour une durée d'un an à compter du 1er janvier 2026.

R.E

PRODUCTION DE MÉDICAMENTS

L'Algérie s'impose comme acteur régional de premier plan

L'Algérie est aujourd'hui capable de proposer une large gamme de médicaments répondant aux besoins du continent, notamment dans les domaines de l'infectiologie et des antibiotiques. Il y a aussi un engouement croissant pour des technologies de santé plus avancées, comme l'insuline.

La chargée de la sous-direction de la promotion et de la production pharmaceutique au ministère de l'Industrie pharmaceutique, Dounia Bouderval, est revenue, lors de son passage hier à l'émission "L'Invité du jour" de la chaîne 3 de la Radio algérienne, sur les avancées enregistrées par l'Algérie dans le domaine pharmaceutique et sur les résultats de la conférence ministérielle africaine sur la production pharmaceutique organisée récemment à Alger. Elle a affirmé que « la conférence ministérielle africaine sur la production pharmaceutique, tenue du 27 au 29 novembre 2025, a été pensée comme un événement stratégique de haut niveau, organisé en coordination avec l'Organisation mondiale de la santé ». Elle a précisé que cette rencontre a réuni « 29 pays africains, plus de 700 participants ainsi que plusieurs organisations internationales telles que l'OMS, l'UNICEF, l'ONUDI et l'Africa CDC », ajoutant que cette mobilisation témoigne de « l'importance accordée à la question de l'accès aux médicaments sur le continent africain ». Selon elle, cette conférence a permis de poser un diagnostic partagé des défis communs aux pays africains. « Les échanges ont porté essentiellement sur l'autosuffisance sanitaire, la fabrication locale des médicaments et le renforcement des capacités industrielles africaines », a-t-elle expliqué, soulignant que l'Algérie a pu, à cette occasion, mettre en avant son expérience en matière de production pharmaceutique. En marge de la conférence, une exposition organisée à la Safex a servi de vitrine au savoir-faire national. « Cette foire a permis à plusieurs industriels algériens de présenter leurs produits de fabrication locale et de démontrer leurs capacités industrielles », a indiqué Dounia Bouderval ; ajoutant que cette dynamique s'est traduite par « la signature de cinq contrats d'exportation, d'une valeur globale de 10 millions de dollars, avec plusieurs pays africains, notamment la Mauritanie, la Libye et le Sénégal ». Ces accords concernent aussi bien les médicaments que les dispositifs médicaux. « Il s'agit de contrats



commerciaux liés à des opérations d'exportation de produits pharmaceutiques et de dispositifs médicaux », a-t-elle précisé. Concernant la demande africaine, elle a affirmé que « l'Algérie est aujourd'hui capable de proposer une large gamme de médicaments répondant aux besoins du continent, notamment dans les domaines de l'infectiologie et des antibiotiques ». Elle a également relevé « un engouement croissant pour des technologies de santé plus avancées, comme l'insuline ». Évoquant les exportations hors du continent africain, Dounia Bouderval a indiqué que « l'Algérie a également exporté des produits pharmaceutiques vers le Sultanat d'Oman, ainsi que vers d'autres pays du Moyen-Orient, dont l'Arabie saoudite, notamment pour l'insuline ». Selon elle, ces performances confirment que « la production nationale est aujourd'hui suffisante pour couvrir les besoins du marché local et s'orienter vers l'exportation ». Sur la situation du secteur en 2025, elle a affirmé que « l'industrie pharmaceutique

algérienne connaît une évolution indéniablement positive ». Elle a rappelé que ce secteur est considéré comme stratégique et qu'il couvre « environ 80 % des besoins nationaux en médicaments, toutes aires thérapeutiques confondues ». L'Algérie compte, a-t-elle souligné, « plus de 200 unités de fabrication réparties à travers plusieurs wilayas, ainsi qu'une dizaine d'unités spécialisées dans la production d'anticancéreux ». Enfin, Dounia Bouderval a mis l'accent sur les efforts engagés pour attirer l'investissement, notamment dans le domaine des dispositifs médicaux. « C'est un secteur encore largement dépendant de l'importation et qui offre de réelles opportunités », a-t-elle expliqué, ajoutant que « la numérisation des procédures, la simplification des agréments et la mise en place d'une cartographie industrielle précise constituent des leviers importants pour réduire la facture d'importation et renforcer la production locale ».

Source : Radio algérienne

AAPI

Le renforcement de la coopération algéro-indienne examinée

Le directeur général de l'Agence algérienne de promotion de l'investissement (AAPI), M. Omar Rekkache, a examiné, dimanche à Alger, avec l'ambassadrice de l'Inde en Algérie, Mme Swati Vijay Kulkarni, les voies et moyens de renforcer la coopération économique et l'investissement entre les deux pays, a indiqué l'AAPI dans un communiqué. La rencontre, tenue au siège de l'AAPI, a porté sur "les voies et moyens de renforcer la coopération économique et l'investissement entre l'Algérie et l'Inde, notamment dans

les secteurs d'intérêt commun, au premier rang desquels l'industrie pharmaceutique et la production des médicaments, ainsi que les perspectives d'élargir la présence des investissements indiens sur le marché algérien". Les deux parties ont abordé les détails d'un nombre de projets d'investissement d'entreprises indiennes activant en Algérie, en sus de la société pharmaceutique de renommée mondiale "TENSINI", qui a exprimé sa volonté d'investir sur le marché algérien", précise le communiqué. Les discussions

ont, par ailleurs, porté sur les préparatifs relatifs à une visite prévue, en janvier prochain, d'une délégation d'hommes d'affaires comprenant des représentants de 40 sociétés indiennes en Algérie, dans le but de tenir des rencontres d'affaires B2B avec leurs homologues algériens et d'explorer les opportunités de partenariat et d'investissement", ajoute le communiqué. M. Rekkache a affirmé, dans ce contexte, que l'AAPI mobilisera tous les moyens et consentira tous les efforts indispensables à assurer le succès de cette visite de tra-

vail, afin de déboucher sur des accords de partenariat et d'investissement fructueux, rappelant l'ouverture de l'Agence sur toutes les formes de coopération et de partenariat avec la partie indienne. A l'issue de la rencontre, les deux parties ont mis l'accent sur l'importance de poursuivre la coordination et la concertation, afin de concrétiser des projets d'investissement prometteurs qui reflètent la profondeur et la solidité des relations algéro-indiennes, a conclu la même source.

R.E



EL-ABIODH SIDI
CHEIKH

La wilaya bénéficie de plusieurs projets de développement



Les communes de la wilaya d'El-Abiodh Sidi Cheikh ont bénéficié de plusieurs projets de développement importants, qui ont fait l'objet, dimanche, d'une visite d'inspection des autorités locales.

A cet effet, le wali d'El Bayadh, M. Noureddine Belaribi, a procédé à la mise en service du projet de raccordement du groupement d'habitat rural "El Khodr" dans la commune d'El-Mehara au réseau de gaz naturel.

L'opération a concerné 130 logements, avec la réalisation d'un réseau de transport dépassant 16 km, tandis que le réseau de distribution a excédé 5 km, pour une enveloppe financière estimée à plus de 706 millions de dinars algériens, indique-t-on.

A cette occasion, le wali a insisté sur la nécessité de poursuivre les efforts de rac-

cordement au réseau de gaz naturel et aux autres réseaux de base à travers l'ensemble des agglomérations de la wilaya. Dans la même commune, il a également inspecté le projet de réalisation et d'équipement de la station de pompage destinée à l'alimentation en eau potable des villages de Deghima et Digham, en plus de la réception et de la distribution des quotas d'aliments pour bétail (orge subventionnée) au centre de proximité de stockage des céréales, au profit des éleveurs de la région.

Dans la commune de Chellala, le wali s'est enquis du taux d'avancement des travaux du projet de réalisation d'un ouvrage d'art au niveau de la route nationale N 47 (RN47) reliant la région de Digham à la commune de Chellala, et a donné le coup d'envoi d'un autre projet de réalisation d'un ouvrage d'art à Chellala El-Gueblia,

sur le même tronçon routier.

Les délais de réalisation de cet ouvrage d'art ont été fixés à huit mois, pour une enveloppe budgétaire dépassant 112 millions de dinars, souligne-t-on.

Dans la même collectivité locale, il a également inspecté le projet de réalisation d'une micro-zone d'activités dans le cadre du soutien à l'investissement privé, ainsi que les projets de réalisation de 20 et 40 logements publics locatifs (LPL), d'un ouvrage d'art au niveau du chemin de wilaya N 4 (CW4), et a visité une école coranique de la région.

Dans la commune de Bousseghoune, le premier responsable de l'Exécutif de la wilaya d'El-Byadh a procédé à l'inspection des travaux de réalisation de 20 logements LPL, du lycée "Sidi-Ahmed Tidjani", ainsi que des travaux d'aménagement d'une place publique et d'une école coranique.

TIZI OUZOU

Une caravane médico-sociale au profit des personnes âgées

La Direction de l'action sociale et de la solidarité (DASS) de la wilaya de Tizi-Ouzou a organisé une caravane de solidarité médico-sociale au profit des personnes âgées et aux besoins spécifiques, a-t-on appris dimanche auprès de cette institution. L'initiative, lancée jeudi dernier, vise à distribuer diverses aides matérielles et à apporter une assistance aux catégories vulnérables. Elle cible 121 personnes âgées démunies et une personne aux besoins spécifiques, réparties sur 43 communes de la wilaya, a-t-on précisé de même source. Les aides, composées essentiellement de literie (notamment des matelas orthopédiques), de couvertures et d'autres produits de parapharmacie, ainsi que d'un fauteuil roulant (pour la personne aux besoins spécifiques), ont été acheminées au domicile des bénéficiaires par les agents des cellules de solidarité de proximité de la DASS, a-t-on ajouté.

BATNA

18000 élèves adhérents au sport scolaire

Le nombre des élèves adhérents au sport scolaire au titre de la saison 2025-2026 a atteint dans la wilaya de Batna 18.000 dans les trois paliers de l'enseignement, a-t-on appris dimanche auprès du secrétaire général de la ligue de wilaya de sport scolaire, Noureddine Kedache. Dans une déclaration à l'APS en marge de la finale du cross-country scolaire, organisé sur la piste Hamada dans la commune d'Ain Touta, le même responsable a affirmé que cette saison a connu comparativement à la précédente une augmentation de près de 5.000 des effectifs d'élèves pratiquant les diverses disciplines de sport scolaire. Le sport scolaire a enregistré ainsi cette année un engouement notable des écoliers y compris dans le primaire alors qu'il était pratiquement réduit durant les précédentes années aux élèves du moyen et du secondaire, selon la même source. L'intégration de l'éducation physique dans les écoles primaires et le recrutement d'un grand nombre d'enseignement de cette matière ont contribué à augmenter le nombre des élèves pratiquant les sports scolaires, notamment collectifs, a considéré le même responsable de la ligue. Ceci contribuera à la découverte et à la sélection de jeunes talents sportifs, a estimé M. Kedache relevant que la ligue de sport scolaire bénéficie du soutien de la wilaya de Batna ainsi que des directions de l'éducation et de la jeunesse et des sports. Près de 450 coureurs des catégories benjamine, minime et cadette (garçons et filles) ont participé à la finale de wilaya de crosscountry qualificative au championnat national scolaire qui aura lieu à Tiaret le 28 décembre courant, selon la même source.

BOUIRA

Plantation de 200 arbustes de différentes espèces à Saharidj

Une opération de plantation de 200 arbustes de différentes espèces, a été menée par les services du Parc national du Djurdjura (PND) dans la forêt de Saharidj, située au Nord-est de Bouira et relevant du secteur de Tala Rana, a-t-on appris dimanche de la direction du PND. Inscrite dans le cadre des festivités célébrant la Journée mondiale de la montagne (11 décembre), cette opération de plantation a été menée sur le site de l'ancienne décharge publique de Saharidj, avec la participation de plusieurs secteurs, comme les forêts, la Protection civile, la Gendarmerie nationale (GN) ainsi que le Croissant-Rouge algérien (CRA), selon les détails fournis par le PND. "L'objectif principal de cette opération de reboisement est de redonner à cet espace sa vocation forestière, de contribuer à la restauration et à la préservation de l'environnement local et du milieu naturel, d'améliorer le paysage et de limiter les risques d'érosion", a expliqué à l'APS le directeur du PND, Ahmed Dahmouche. Dans le cadre de cette opération, 200 arbustes représentant quatre espèces de plants à savoir *Stroculia*, *Acacia*, *Caroubier*, et *Mélia*, ont été mis en terre à Saharidj, selon les détails fournis par M. Dahmouche. Toujours dans le cadre de la célébration de la Journée internationale de la montagne, les services du PND, à travers les secteurs d'Ait Ouabane et le secteur de Tirourda, à Tizi Ouzou, ainsi que la circonscription des forêts de Larbaa Nath Irathen, ont organisé deux actions de plantation, une première plantation de 150 cèdres à Tizi Oumalou, dans la Commune d'Abi Youcef, et une seconde de 280 sujets de chêne-liège à Icharidhen, dans la commune d'Ait Aggacha, a ajouté le même responsable.

BLIDA

700 retraités ont bénéficié du dispositif d'aide sociale depuis début 2025



Près de 700 retraités et ayants droit à Blida ont bénéficié, depuis le début de l'année 2025, des prestations du dispositif d'aide sociale du Fonds national des retraites (FNR), a-t-on appris dimanche auprès de cet organisme. Quelque 687 retraités, principalement des personnes âgées, des personnes aux besoins spécifiques ou vivant dans des conditions sociales difficiles, ont été pris en charge dans le cadre du dispositif d'aide sociale relevant du Fonds national des retraites (FNR), a indiqué à l'APS, le directeur de l'agence locale du FNR, Abdelhalim Adrar, en marge de la 4 e édition de la Semaine de l'aide so-

ciale. Ce dispositif, mis en place en 2003, s'adresse notamment aux retraités dont l'état de santé ne permet pas de se déplacer vers les agences du FNR. Les prestations consistent en des visites à domicile pour l'évaluation des besoins, l'accomplissement des démarches administratives, l'obtention d'équipements et de fournitures médicales, ainsi que la prise de rendez-vous auprès des établissements de santé et des centres de cures thermales, selon la même source. A ce titre, 90 équipements médicaux ont été remis au cours de l'année en cours, dont des outils d'aide à la marche, des fauteuils roulants, des appareils auditifs et des équipements orthopé-

diques. Ces journées d'information qui se poursuivront jusqu'au 20 décembre, visent à rapprocher les retraités et à les informer sur les services du Fonds, notamment les nouvelles prestations numériques, dont le service de reconnaissance faciale permettant de confirmer l'existence d'une personne et de l'identifier à distance, sans déplacement ni présentation de certificat de vie. A noter que l'agence de Blida compte plus de 130.000 retraités inscrits, dont près de 75.000 bénéficiaires directs, soit 60%, et près de 49.000 bénéficiaires de pensions transférées au profit des ayants droit, a précisé M. Adrar.

UNIVERSITÉ DE DJELFA

Accord de financement pour trois projets en entrepreneuriat

Trois (3) projets relevant du Centre d'entrepreneuriat de l'Université Ziane-Achour de Djelfa ont obtenu un accord de financement dans le cadre des résultats de la Commission de sélection, d'agrément et de financement des projets auprès du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, a-t-on appris dimanche du recteur de l'université. Selon le recteur de l'Université, Aïlam El-Hadj, ces projets visent à soutenir et promouvoir l'entrepreneuriat chez les étudiants universitaires. Ils portent sur la création d'un laboratoire d'analyses médicales, ainsi que sur la production de charbon à partir de déchets matériels. Les porteurs de ces projets devraient bénéficier d'un financement pour la création de micro-entreprises.



Par ailleurs, cinq (5) autres projets sont actuellement en cours d'évaluation au niveau de la Direction générale de la recherche scientifique et du développement technologique, en vue de leur financement et

de leur accompagnement, a ajouté le même responsable. Ils concernent notamment un dispositif connecté de mesure du poids destiné aux personnes à mobilité réduite, un système de stérilisation intégrant trois

technologies, ainsi que des solutions intelligentes pour la gestion de l'énergie gazière, l'irrigation agricole et le suivi et la géo-localisation des têtes de bétail, selon la même source.

(APS)

LIGUE 1 (FRANCE)

L'OM s'impose face à Monaco et reste sur le podium

Au terme d'une rencontre éprouvante, l'Olympique de Marseille a su faire preuve de caractère pour venir à bout de l'AS Monaco (1-0), dimanche au Vélodrome. Dans une période délicate sur le plan du jeu et des résultats, les Olympiens ont puisé dans leurs ressources mentales pour décrocher un succès capital, leur permettant de conserver une place sur le podium avant la trêve. Il restera encore un déplacement à Bourg-en-Bresse avant de basculer vers la Coupe de France – et la CAN pour certains joueurs –, mais ce succès permet à l'OM de rester au contact du PSG et de Lens. Monaco, pourtant proche de faire basculer la rencontre, repart une nouvelle fois bredouille. Le club de la Principauté traverse une période compliquée en championnat, avec cinq défaites sur les six dernières journées. Malgré un succès notable face au PSG, le bilan est sévère et relegue les hommes de Sébastien Pocognoli à la 9e place. Pourtant, les Monégasques n'ont pas démerité. Souvent dangereux, parfois dominateurs, ils ont même cru marquer à deux reprises, avant de voir leurs buts annulés pour hors-jeu. Marseille, en grande difficulté par séquences, a longtemps subi avant de trouver la délivrance à la 82e minute. Mason Greenwood, une nouvelle fois décisif, a concrétisé un superbe service de Pierre-Emile Højbjerg pour offrir la victoire aux siens. La rencontre avait débuté dans une ambiance particulière, retardée par un épais brouillard causé par les fumigènes du Virage Nord. Les premières minutes furent animées, l'OM se montrant entreprenant grâce à un Greenwood inspiré, mais Monaco a progressivement pris l'ascendant. Geronimo Rulli, malgré quelques frayeurs, s'est montré déterminant, multipliant les arrêts décisifs. Au bout du suspense et d'une solidarité de tous les instants, Marseille a tenu bon. Sans briller, l'OM s'offre une victoire précieuse et passera les fêtes solidement installé sur le podium.

HAND

Les Norvégiennes reines incontestées du monde

La Norvège a désormais réuni sous son toit les trois principales couronnes du handball féminin après avoir ajouté dimanche, en battant l'Allemagne à Rotterdam (23-20), le titre mondial à celui de champion d'Europe et olympique en 2024. Après avoir récupéré en 2024 à Paris sa couronne olympique puis empoché, en décembre de la même année, leur troisième médaille d'or européenne d'affilée, les Norvégiennes ont complété leur incroyable collection en effaçant aux Pays-Bas les larmes d'il y a deux ans à Herning (Danemark). Elles avaient alors dû se contenter de la médaille d'argent, battues par la France, qu'elles ont désormais relégué quelques longueurs derrière, comme la concurrence. Et ceci malgré le départ, après l'Euro-2024, de son légendaire entraîneur islandais, Thorir Hergeirsson, parti sur un onzième trophée avec la sélection (deux Jeux olympiques, trois Mondiaux et six Euros, ndr). Il a été remplacé par le Norvégien Ole Gustav Gjekstad, triple vainqueur de la Ligue des champions féminine avec Kristiansand (2021 à 2023) puis vice-champion d'Europe en juin avec Odense, qui a donc poursuivi l'oeuvre de son prédécesseur malgré la retraite de la meneuse de jeu Stine Oftedal.

R.S

FOOT

Le prix "The Best" de la Fifa se tiendra aujourd'hui à Doha

Le trophée "The Best" de la Fifa se tiendra aujourd'hui à Doha, à la veille de la finale de la Coupe intercontinentale entre le Paris SG et Flamengo, où onze prétendants s'affrontent pour le trophée du meilleur joueur de l'année, a annoncé dimanche l'instance mondiale. Parmi les postulants, le Ballon d'Or Ousmane Dembélé, l'espagnol Lamine Yamal, l'Egyptien Mohamed Salah et l'Anglais Harry Kane, sont sur la liste établie par "un panel d'experts" rassemblé par la Fédération internationale (Fifa). Dix-sept joueuses s'affronteront pour la distinction féminine: les Anglaises doublement championnes d'Europe placent cinq représentantes, tout comme les championnes du monde espagnoles. Vainqueur de la Ligue des champions avec le PSG, l'Espagnol Luis Enrique figure sans surprise parmi les nommés pour le trophée du meilleur entraîneur d'une équipe masculine, face à six rivaux dont Hansi Flick (FC Barcelone) et Arne Slot (Liverpool). Pour le football féminin, la Néerlandaise Sarina Wiegman tient la corde -forte d'un troisième Euro d'affilée décroché cet été. D'autres prix couronneront les meilleurs gardien et gardienne, tandis que les prix Marta (femmes) et Puskas (hommes) seront attribués aux plus beaux buts de l'année. Les lauréats ont été désignés par un vote des supporters, des représentants des médias, des capitaines et des sélectionneurs des équipes nationales.

R.S

ESPAGNE

Le Real Madrid se reprend face à Alavés



La défaite était interdite pour que Xabi Alonso évite la foudre: le contrat a été rempli grâce à deux buts de Kylian Mbappé et Rodrygo, permettant au Real Madrid de s'imposer dimanche à Alavés (2-1), offrant un répit à l'entraîneur madrilène. Cette victoire lors de la 16e journée de Liga, fut loin d'un long fleuve tranquille. Et pour le Real Madrid, il ne faudra sans doute retenir que le résultat. Le sous-texte de ce match était connu: Xabi Alonso n'aurait a priori pas survécu à une désillusion de plus. Les deux défaites de suite au Santiago-Bernabéu, et l'impensable bilan de deux victoires sur les huit derniers matches ne lui laissent guère de marge auprès des dirigeants menregues. L'histoire dira si cette victoire ne lui offre qu'un maigre sursis ou si elle signe le réveil d'une formation clairement en manque de confiance ces dernières semaines. Elle permet en tout cas au Real de conserver sa 2e place et de revenir à quatre points du Barça, solide leader qui a signé sa septième victoire de rang samedi face à Osasuna (2-0) avec un doublé de Raphinha. Le début de ce match couperet face à Alavés, un adversaire que les Madri-

lènes ont pourtant l'habitude de rosser (19 victoires sur les 21 derniers duels), ne poussait guère à l'optimisme. Certes privés de la quasi-totalité de leurs défenseurs cadres, les joueurs de Xabi Alonso semblaient encore une fois empruntés, sans saveur, destinés à subir. Les deux défaites en trois jours contre le Celta Vigo en Liga et Manchester City en Ligue des champions pesaient sans doute encore lourd... Mais Mbappé, absent face à City, allait sonner le réveil madrilène. Après une perte de balle de Denis Suarez, le Français, idéalement lancé, exécutait un contre parfait, conclu par un crochet et une frappe du droit impeccable pour tromper le gardien Antonio Sivera (24). **Soulagement** Un soulagement palpable a alors traversé le banc madrilène, tout comme lorsque Courtois a réalisé une parade décisive dans le temps additionnel. Mais tout s'est effondré à vingt minutes de la fin du match avec un but de Carlos Vicente, lancé à la limite du hors jeu, qui allait fusiller Courtois (68). L'étincelle côté madrilène est venue de Vinicius, dont l'activité, aussi brouillonne soit-elle, est encore tra-

versée de fulgurances. Il servait parfaitement Rodrygo qui, du pied droit, n'allait pas rater l'occasion d'éviter une belle crise juste avant les fêtes (76). Le sursaut des Madrilènes est toutefois encore très loin de la dynamique de Barcelonais, invaincus depuis le 25 novembre toutes compétitions confondues, et qui imposent aux Menregues un rythme effréné. Le mano à mano va se poursuivre encore un peu, mais le Real va continuer à devoir aussi regarder derrière lui. Villarreal, qui n'a pas joué dimanche face à Levante en raison de la météo, reste 4e à quatre longueurs du Real. Et l'Atlético, vainqueur samedi face à Valencia (2-1), pourrait lui aussi venir titiller les chevilles madrilènes en cas de nouveau faux pas. Dans le bas de tableau, les mauvais résultats de la Real Sociedad, aux portes de la zone de relégation (15e), ont eu raison de l'entraîneur Sergio Francisco, remercié dimanche. Un mauvais jour pour les mauvais élèves puisque le Real Oviedo, 19e, a fait de même en écartant Luis Carrión après un peu plus de deux mois à ce poste.

AFP

FOOT/CHAMPIONNAT D'ITALIE

L'Inter Milan rafle la mise et passe en tête

Vainqueur sur le terrain du Genoa (2-1), l'Inter Milan a profité des déconvenues de l'AC Milan, tenu en échec à San Siro (2-2), et de Naples, battu à Udine (1-0), pour prendre les commandes du Championnat d'Italie, dimanche. Troisième avant cette 15e journée, l'Inter Milan va passer Noël au sommet de la Serie A et peut remercier Sassuolo et l'Udinese pour cet inattendu cadeau. Les Nerazzurri, qui ont concédé mardi dernier face à Liverpool leur deuxième

défaite consécutive en Ligue des champions (1-0), ont rapidement pris le large grâce à Yann Aurel Bisseck (6e) et Lautaro Martinez (36e). Ils ont tremblé quand Vitinha (68e) a réduit la marque, mais ont enchaîné une troisième victoire consécutive. "On a fait preuve de caractère, car c'était un match compliqué, ce sont trois points très importants", s'est réjoui Cristian Chivu. La rencontre a été marquée avant le coup d'envoi par des affrontements autour du stade Luigi-Ferraris

entre ultras du Genoa, de l'Inter et la police qui ont fait deux blessés. Leader pour la première fois depuis la 32e journée de la saison dernière, l'Inter devance d'un point l'AC Milan, contrarié à domicile par Sassuolo. Menés 1 à 0 dès la 13e minute, les Rossoneri ont égalisé puis pris l'avantage grâce à un doublé de Davide Bartesaghi (34e, 47e). Le défenseur de 19 ans qui n'avait jamais encore marqué en Serie A est par la même occasion entré dans l'histoire de son club: ja-

mais un défenseur aussi jeune n'avait inscrit un doublé sous le maillot rossonero et il faut remonter à l'illustre Paolo Maldini pour trouver un défenseur buteur plus jeune. Les joueurs de Massimiliano Allegri se sont fait surprendre par le Français Armand Laurienté qui a égalisé à la 77e minute au terme d'une belle combinaison. Ils auraient pu perdre encore plus gros sans un arrêt de Mike Maignan devant le même Laurienté (88e).

R.S

FOOT/ COUPE D'ALGÉRIE (1/16E DE FINALE)

L'USMA donne rendez-vous à l'USMH en 1/8es de finale

L'USM Alger a validé son ticket pour les 1/8es de finale de la Coupe d'Algérie de football 2025-2026, en dominant le MO Constantine (Ligue 2) 3-0 (mi-temps : 1-0), dimanche soir au stade du 5-Juillet d'Alger, pour le compte des 1/16e de finale de l'épreuve.



Après plusieurs tentatives, les "Rouge et Noir" ont trouvé la faille grâce à Ghacha (19e), bien servi sur le côté gauche par Loucif. Avant cette ouverture du score, le défenseur du MOC Boumeziane a été expulsé (12e), suite à une faute sur Ghacha. Après la pause, l'USMA a

poursuivi sa domination face à une équipe constantinoise impuissante. Ghacha est revenu à la charge pour faire le break (59e). Sur sa lancée, Ghacha a ajouté le troisième but et signe un hat-trick (80e). L'USMA, détentrice du trophée, sera opposée en 1/8e de finale, en déplacement à l'USM El-Harrach (Ligue 2),

qualifiée vendredi à la maison aux dépens de la JS Kabylie (1-0), grâce à un but de Billel Bensaha (45e). Le dernier match des 1/16e de finale opposera lundi le WB Aïn Benian (inter-régions) au CR Belouizdad, finaliste de la dernière édition, au stade du 5-Juillet d'Alger (19h00). Le vainqueur de ce dernier

match, affrontera à domicile l'ASM Oran (Ligue 2), qualifiée jeudi dernier sur le terrain du pensionnaire d'inter-régions, la JB Aïn Khercha (2-0). Les rencontres des 1/8e de finale se joueront les 15, 16, et 17 janvier prochain, rappelle-t-on.

R.S

FOOT/ LIGUE 1 MOBILIS

L'USM Alger résilie le contrat de l'attaquant libérien Emmanuel Ernest

La direction de l'USM Alger a annoncé dimanche soir la résiliation du contrat de l'avant-centre international libérien, Emmanuel Ernest, trois mois après son recrutement au sein du club algérois de la Ligue 1 Mobilis de football.

"La direction de l'USM Alger annonce, à la demande de la Direction générale des sports, que le contrat d'une saison liant le club à l'attaquant Ernest a été résilié d'un commun accord", indique un communiqué de l'USMA. La direction de l'USM Alger a souhaité à

l'attaquant libérien le meilleur pour la suite de sa carrière. Arrivé début du mois de septembre pour un contrat d'un an, l'attaquant libérien (24 ans) n'a finalement inscrit aucun but avec la formation usmiste.

R.S

FOOTBALL SCOLAIRE/1ÈRE COUPE D'ALGÉRIE INTER-ÉTABLISSEMENTS SCOLAIRES

La phase finale du 17 au 20 décembre à Oran

La phase finale de la première coupe d'Algérie de football inter-établissements scolaires de cycle primaire, moyen et secondaire (filles et garçons) aura lieu du 17 au 20 décembre à Oran, a-t-on appris, lundi, auprès des organisateurs. Cette manifestation sportive, organisée durant cinq jours par la Fédération algérienne

des sports scolaires (FASS), en collaboration avec la Fédération algérienne de football (FAF), verra la participation de 46 équipes inter-établissements des cycles primaire, moyen et secondaire, qualifiés de huit régions, qui vont prendre part à des matchs à élimination directe à partir des 8èmes de finale au niveau des stades

Ahmed-Zabana d'Oran, Es-Senia et El-Kerma. Cette initiative, qui s'inscrit dans le cadre de la réhabilitation du sport scolaire, fruit d'un partenariat entre la FAF et la FASS, vise à promouvoir le football dans les écoles et à contribuer à la découverte et à la formation des jeunes talents.

R.S

FOOT/FORMATION

Lancement du 4e module de la Licence CAF A à Tipasa

Le département Formation de la Direction technique nationale (DTN) a lancé dimanche le quatrième module de la Licence CAF A au profit des candidats des 1er et 2ème groupes, au Centre de regroupement et de préparation de l'élite sportive de Fouka (Tipasa), indique un

communiqué de la Fédération algérienne de football (FAF). L'ouverture des travaux a été présidée par le Directeur technique national, Ali Mouceur, qui a présenté aux candidats les objectifs et le programme de ce module, en présence du chef du Département Formation, M. Karim Kaced.

Le quatrième module de la formation est consacré, d'une part, à la remise des rapports de stage présentés par les stagiaires, et, d'autre part, à deux thématiques majeures : la planification du travail, puis le perfectionnement tactique et la gestion de match, à travers une approche pédagogique com-

binant des apports théoriques et des mises en situation pratiques. Les participants seront ensuite évalués à l'issue de cette phase. La DTN a publié le planning complet des formations de la Licence CAF A, s'étalant jusqu'au 2 avril 2026.

R.S

BASKETBALL/
CHAMPIONNAT
D'AFRIQUE FÉMININ

Al-Ahly d'Égypte sacré pour la première fois de son histoire

La formation féminine de basket-ball d'Al-Ahly a remporté le titre du Championnat d'Afrique 2025, après sa victoire éclatante (77-51) face aux triples championnes du Mozambique, Ferroviario de Maputo, lors de la finale disputée dimanche au Caire. Grâce à cette victoire, Al-Ahly devient le deuxième club égyptien à remporter le titre continental, après le succès du Sporting Alexandria lors des éditions 2022 et 2023. Il s'agit également du premier titre africain d'Al-Ahly après deux tentatives infructueuses en 2019 et 2024, remportées toutes deux par la même équipe mozambicaine. Les joueuses d'Al-Ahly ont dominé le rencontre dès le coup d'envoi, terminant le premier quart-temps avec une avance de 29 à 17 et la portant à 19 points à la mi-temps. Malgré la réduction de l'écart à 10 points par Ferroviario au troisième quart-temps (57-47), les joueuses d'Al-Ahly ont réalisé une performance solide dans le dernier quart-temps, s'assurant ainsi la victoire et le titre sur le score final de 20 à 4.

SKI ALPIN

L'Algérien

Abdelrahman

Boudarbela en quête de qualification pour les JO d'hiver 2026

Le skieur algérien Abdelrahman Boudarbela participera, à partir d'aujourd'hui, aux épreuves qualificatives des Jeux olympiques d'hiver de Milan-Cortina (6-22 février 2026), prévues en Suisse, a indiqué lundi un communiqué conjoint du Comité olympique et sportif algérien (COA) et de la Fédération algérienne de ski et des sports de montagne. Le représentant algérien sera engagé les 16 et 17 décembre dans l'épreuve du slalom à la station d'Arolla, avant de disputer les 22 et 23 décembre, le slalom géant à la station de Zinal, dans le cadre de sa quête d'une qualification olympique.

Cette participation s'inscrit dans le programme de soutien et de développement des sports d'hiver en Algérie, mené en coordination entre le COA et la fédération nationale, avec pour objectif d'assurer une présence algérienne aux prochaines Olympiades hivernales prévues à Milan-Cortina (Italie) du 6 au 22 février 2026. A noter que l'Algérie a récemment pris part aux Jeux olympiques d'hiver de la jeunesse en Corée du Sud, une expérience jugée encourageante au regard des progrès enregistrés dans les disciplines hivernales. Les responsables sportifs nationaux ambitionnent désormais une participation honorable de l'Algérie aux Jeux olympiques d'hiver 2026 chez les seniors.

TENNIS/CHAMPIONNAT ARABE U16

L'Algérie présente avec deux joueurs

L'équipe nationale des 16 ans et moins "garçons" prendra part, avec deux athlètes, au Championnat Arabe U16, prévu à Manama (Bahreïn), du 16 au 22 décembre, a indiqué hier lundi la Fédération algérienne de tennis (FAT) dans un communiqué.

Le choix s'est porté sur les joueurs Mohamed Zakaria Abidat et Wassil Madani, sous la houlette de Riyad Anseur, Directeur des équipes nationales (DEN) de la FAT. La compétition, réservée exclusivement aux garçons, regroupera plusieurs sélections arabes U16.

Selon la même source, la délégation algérienne s'est envolée ce lundi 15 décembre à destination de Bahreïn, afin de prendre part à cette échéance.

R.S

CHILIE

José Antonio Kast élu président

Les Chiliens ont voté dimanche 14 décembre pour élire leur prochain président. Le candidat d'extrême droite José Antonio Kast a été élu président. La candidate de gauche Jeannette Jara a rapidement reconnu sa défaite. C'est la première fois depuis la fin de la dictature d'Augusto Pinochet, il y a 35 ans, que l'extrême droite revient au pouvoir dans le pays. José Antonio Kast l'a emporté avec environ 58% des suffrages. La candidate de gauche Jeannette Jara a, quant à elle, recueilli autour de 42% des voix, après dépouillement de la quasi-totalité des bulletins de vote. Des milliers de personnes brandissant des drapeaux chiliens sont descendues dans les rues dans plusieurs villes du pays pour célébrer la victoire de l'ex-député ultraconservateur de 59 ans. La candidate de gauche à la présidentielle au Chili a rapidement reconnu sa défaite face à son adversaire d'extrême droite. 17 points séparaient déjà les deux candidats selon le dépouillement en cours. « La démocratie s'est exprimée haut et fort », a écrit Jeannette Jara sur son compte X (ex-Twitter), disant avoir communiqué « avec le président élu », l'ultraconservateur Kast. « pour lui souhaiter du succès, pour le bien du Chili ». « Nous allons instaurer le respect de la loi dans toutes les régions » du pays, a pour sa part déclaré le vainqueur du scrutin à des milliers de partisans réunis devant le siège du Parti républicain, dans l'est de Santiago.

GUATEMALA

Affrontements meurtriers entre villages en conflit

Des affrontements dans une région indigène de l'ouest du Guatemala, où les habitants de deux communes s'opposent autour d'un conflit foncier, ont fait plusieurs morts samedi : cinq selon les autorités guatémaltèques, treize selon le maire d'une des communes, qui accuse l'armée. Le gouvernement central fait état de cinq morts et accuse des groupes criminels d'avoir provoqué des violences dans la région en menant des attaques armées contre l'armée. Mais Manuel Guarchaj, maire de la commune de Nahuuala, évoque un bilan de 13 morts, dont il impute la responsabilité à l'armée. «Treize personnes ont été brutalement assassinées lors d'une embuscade tendue par l'armée guatémaltèque et des habitants de Santa Catarina Ixtahuacán», la commune ennemie, a accusé le maire. Le maire de Nahuuala avait évoqué dans un premier temps un bilan de «quatre morts, six disparus et plus d'une centaine de blessés». Le ministère de la Défense a fait état de son côté d'un «échange de tirs entre groupes armés» des localités rivales habitées par des communautés mayas. Lors de cet incident, a-t-il précisé lors d'une vidéo diffusée sur les réseaux sociaux, un détachement militaire dans la zone a également été attaqué «avec des armes à feu de haute puissance», faisant sept blessés dont trois graves parmi les soldats. Le conflit foncier entre les deux villages habités par des communautés indigènes mayas dure depuis plus de 100 ans et a suscité de nombreux épisodes de violences.

HONG KONG

L'ex-magnat Jimmy Lai reconnu coupable de collusion avec l'étranger



La Haute cour de justice de Hong Kong a déclaré hier lundi Jimmy Lai, magnat de la presse et activiste pro-démocratie, coupable de sédition et de collusion avec des puissances étrangères, en violation de la stricte

loi de sécurité nationale chinoise. Le comité de protection des journalistes fustige une "parodie" de justice. Il s'agit de l'une des décisions de justice les plus marquantes depuis la rétrocession de Hong Kong à la Chine en 1997. L'ancien magnat des médias prodémocratie Jimmy Lai a été reconnu coupable lundi 15 décembre dans son procès pour atteinte à la sécurité nationale, risquant une peine maximale de prison à perpétuité. Jimmy Lai a été reconnu

coupable d'un chef d'accusation de sédition, et de deux chefs d'accusation de collusion avec l'étranger. Ces deux derniers chefs se basent sur la loi sur la sécurité nationale imposée par Pékin après les vastes manifestations prodémocratie, parfois violentes, qui ont secoué Hong Kong en 2019. "Il ne fait aucun doute que [Jimmy Lai] a nourri sa rancœur et sa haine envers la RPC pendant une grande partie de sa vie d'adulte et cela apparaît dans ses articles", a déclaré la juge Esther Toh à

la cour, utilisant l'acronyme désignant la République populaire de Chine. "Il est également clair pour nous que le premier accusé, bien avant l'adoption de la loi sur la sécurité nationale, réfléchissait à la manière dont les États-Unis pourraient faire pression sur la RPC." Jimmy Lai, resté silencieux et impassible à l'énoncé du verdict, risque la prison à perpétuité pour ces chefs d'accusation. Les peines seront prononcées à une date ultérieure, il pourra faire appel.

BÉNIN

Chabi Yayi, le fils de l'ancien président Boni Yayi, placé en garde à vue

Chabi Yayi, secrétaire aux relations extérieures du parti d'opposition Les Démocrates et fils de l'ancien chef de l'État Boni Yayi, a été arrêté à son domicile, à Cotonou, dimanche 14 décembre. L'opposant a été placé en garde à vue dans la soirée. Chabi Yayi a été placé en garde à vue au terme de son audition, selon un de ses conseils. Il précise que son arrestation est en rapport avec le coup d'État déjoué le 7 décembre dernier, en qualité de responsable national aux affaires extérieures du parti d'opposition Les Démocrates.

Son audition s'est achevée un peu avant 18h, heure locale. Dans un communiqué, son parti exige sa libération immédiate et réclame toute la lumière sur ce qu'il qualifie d'« enlèvement ». Évoquant les circonstances de son interpellation survenue à son domicile dimanche entre 2 heures et 6 heures du matin, l'un de ses conseils dénonce la violation des « heures légales de visite domiciliaire et de perquisition ». C'est au petit matin que l'arrestation de Chabi Yayi a été officiellement confirmée par son parti, Les Dé-

mocrates. Dans la nuit, ses proches avaient donné l'alerte signalant que le domicile du fils de l'ancien président était encerclé par les forces de sécurité, lourdement armées. Le domicile a été perquisitionné durant l'opération, aboutissant à la saisie de plusieurs appareils, notamment des ordinateurs, selon nos sources. Depuis, les responsables de son parti ont multiplié les concertations téléphoniques et affirment ignorer, à ce stade, les motifs de l'arrestation de leur secrétaire aux relations extérieures.

MAE PALESTINIENNE

La situation à Ghaza et en Cisjordanie exige des efforts concertés

La ministre des Affaires étrangères et des Expatriés de l'Etat de Palestine, Varsen Aghbekian Shahine, en visite au Ghana, a déclaré que la situation humanitaire et politique extrêmement alarmante dans la bande de Ghaza et en Cisjordanie, exige "des efforts concertés" et "un travail diplomatique et médiatique renforcé" pour faire entendre la voix du peuple palestinien auprès de la communauté internationale.

L'agence de presse palestinienne Wafa a rapporté, lundi, que cette déclaration est intervenue lors d'une rencontre entre la ministre palestinienne des Affaires étrangères et l'archevêque d'Accra, John Bonaventure, au cours de laquelle elle lui a fait part des souffrances du peuple palestinien du fait de l'occupation sioniste continue et de ses agressions incessantes. Elle a indiqué que l'occupation sioniste cible la présence chrétienne en Palestine en imposant des restrictions à la pratique de leurs rites religieux, en plus des attaques répétées des colons contre les églises et les cimetières chrétiens.

Dans ce contexte, la ministre palestinienne a appelé l'Eglise à "continuer de jouer un rôle actif dans la défense de la vérité et de la justice, et à œuvrer pour faire entendre la voix palestinienne", soulignant que "la paix ne peut être réalisée sans que justice soit rendue au peuple palestinien". Elle a également abordé la situation des prisonniers dans les prisons d'occupation, notamment à la lumière des récents rapports publiés par les Nations unies documentant de graves violations à leur encontre, y compris des témoignages choquants de torture et d'agressions sexuelles. Pour sa part, Bonaventure a affirmé que "la Palestine est présente dans les prières et les supplications de l'Eglise", exprimant l'"espoir de voir la fin des souffrances du peuple pa-



lestinien", et soulignant l'"importance de rendre justice au peuple palestinien d'une manière qui conduise à l'instauration de la paix".

L'armée sioniste multiplie les frappes malgré le cessez-le-feu. L'armée d'occupation israélienne a mené, à l'aube d'hier lundi, une série de frappes aériennes et de tirs d'artillerie sur différentes zones de la bande de Gaza, dans des régions qu'elle contrôle en vertu de l'accord de cessez-le-feu. Ces attaques constituent de nouvelles violations de l'accord, entré en vigueur le 10 oc-

tobre dernier. Des témoins oculaires ont indiqué que l'armée d'occupation israélienne a lancé plusieurs frappes aériennes sur la ville de Rafah, au sud de la bande de Gaza, qui se trouve entièrement sous son contrôle conformément à l'accord. Ils ont ajouté que des véhicules militaires ont ouvert le feu de manière indiscriminée au nord de Rafah. Dans un autre incident, des véhicules de l'armée d'occupation ont bombardé à l'artillerie différentes zones à l'est de la ville de Khan Younés, au sud de la bande de Gaza, dans des sec-

teurs sous contrôle de l'armée, tandis que des hélicoptères ont tiré dans la zone, selon les mêmes témoins. Les témoins ont également signalé que des hélicoptères israéliens ont ouvert le feu à l'est de la ville de Jabalia, au nord de la bande de Gaza, tandis que des véhicules militaires ont tiré avec des armes automatiques à l'est de la ville de Gaza. Israël poursuit ses violations du cessez-le-feu conclu avec le Hamas, lesquelles ont entraîné, depuis octobre dernier, la mort de 391 Palestiniens et fait 1 063 blessés.

LIBAN

Les attaques sionistes constituent des crimes de guerre

L'ONG Human Rights Watch a déclaré, hier lundi, que les attaques menées par l'armée sioniste contre les équipements de reconstruction et les infrastructures civiles dans le sud du Liban constituent "des crimes de guerre". Dans un communiqué, l'ONG a précisé que l'armée sioniste "réduit en ruines de nombreuses localités frontalières, cherchant à entraver la reconstruction de ce qui a été détruit et le retour des habitants dans leurs régions" dans le sud du Liban. Elle a ajouté que les raids sionistes ont détruit plus de 360 engins lourds, dont des bulldozers et des excavatrices, ainsi qu'une usine d'asphalte et de ciment. HRW a souligné qu'"aucune preuve sur la présence d'objectifs militaires n'a été trouvée dans les sites visés par ces frappes". L'armée sioniste poursuit ses agressions contre différentes régions libanaises, en violation de l'accord de cessez-le-feu du 27 novembre 2024, de la résolution 1701 du Conseil de sécurité des Nations unies adoptée en août 2006, ainsi que de la souveraineté libanaise et du droit international.

R.I

AIDE HUMANITAIRE

Le HCR dénonce les coupes budgétaires

Le Haut-Commissaire des Nations unies pour les réfugiés, Filippo Grandi, a dénoncé lundi les coupes budgétaires dans l'aide humanitaire, cette année, les qualifiant d'"irresponsables" dans un contexte d'exploitation et d'instrumentalisation des réfugiés. M. Grandi, qui s'exprimait à l'ouverture d'une réunion de suivi du Forum mondial sur les réfugiés, à Genève, a déploré "l'effondrement soudain, drastique, irresponsable et sans vision à long terme de l'aide internationale". Le financement du HCR a été réduit de 35% depuis le début de l'année. Et de nombreuses autres organisations internationales font face à d'importantes baisses de l'aide internationale, en particulier depuis le retour de Donald Trump à la Maison Blanche cette année, alors que les Etats-Unis ont traditionnellement été le principal donateur humanitaire. Cette situation "dévaste le secteur humanitaire, infligeant tant de souffrances inutiles dans son sillage", a relevé M. Grandi. Il a également souligné que 2025 avait aussi été une année durant laquelle "les réfugiés ont été fréquemment vilipendés et désignés comme boucs émissaires dans tant d'endroits".

"Leurs souffrances sont cyniquement exploitées par les trafiquants à des fins lucratives et leur situation est instrumentalisée par les politiciens pour gagner des voix en vue des élections", a dénoncé le Haut-Commissaire, dont le mandat s'achève à la fin de l'année et qui aura passé 10 ans aux commandes de l'organisation.

Des engagements des bailleurs sont attendus lors de cette réunion à Genève au moment où le HCR est confronté à une crise profonde, alors que le nombre de personnes déplacées de force dans le monde, estimé à la mi-2025 à 117,3 millions, a presque doublé en 10 ans. Cette réunion intervient peu après l'annonce vendredi de la nomination par le chef de l'ONU, Antonio Guterres, de l'ancien président irakien, Barham Saleh, à la tête du HCR. Sa nomination doit encore être approuvée par l'Assemblée générale de l'ONU.

R.I

RDC

100.000 enfants ont fui les violences dans l'est du pays

Plus de 100.000 enfants, parmi 500.000 personnes, ont fui l'escalade des violences dans l'est de la République démocratique du Congo (RDC), en particulier dans la province du Sud-Kivu, certains cherchant refuge au Burundi voisin, a alerté l'Unicef hier lundi. Selon l'agence onusienne, l'intensification des hostilités depuis début décembre a provoqué des déplacements massifs de population à l'intérieur du Sud-Kivu et au-delà des frontières. Depuis le 1er décembre, plus de 500.000 personnes ont été déplacées dans cette province, dont plus de 100.000 enfants, un chiffre appelé à augmenter avec la poursuite des combats. L'Unicef se dit "profondément alarmé" par la situation sécuritaire et humanitaire, évoquant des centaines de morts depuis le 2 décembre ainsi que de graves violations des droits de l'enfant. Parmi les incidents rapportés figurent la

mort de quatre élèves, des blessures infligées à six autres, ainsi que des attaques contre au moins sept écoles, dont plusieurs salles de classe ont été endommagées ou détruites. Dans leur fuite, les enfants sont exposés à des risques majeurs, notamment la séparation familiale, l'exposition à la violence, l'exploitation, les violences basées sur le genre et une détresse psychosociale aiguë, souligne l'organisation onusienne. L'Unicef rappelle que "toutes les parties au conflit ont l'obligation de protéger les civils, en particulier les enfants, conformément au droit international humanitaire et à la Convention relative aux droits de l'enfant". "Un afflux important de réfugiés a également été enregistré au Burundi. Entre le 6 et le 11 décembre, plus de 50.000 personnes fuyant les violences ont été identifiées, dont près de la moitié sont des enfants", a noté l'agence.

"Ce bilan reste provisoire, les opérations d'enregistrement étant toujours en cours. Parmi les nouveaux arrivants figurent des personnes blessées par les combats, des enfants non accompagnés ou séparés de leurs familles, ainsi que des femmes exposées à des risques accrus", a-t-elle ajouté. Face à cette crise, l'Unicef a dit travailler avec les autorités nationales et ses partenaires en RDC et au Burundi afin de déployer une réponse humanitaire urgente et centrée sur l'enfant. Elle a affirmé "coordonner avec d'autres organisations des Nations unies pour accélérer les évaluations et renforcer l'assistance dès que les conditions de sécurité le permettront". "Les enfants ne doivent jamais payer le prix du conflit", a insisté l'Unicef, affirmant son engagement à "soutenir chaque enfant affecté par cette crise humanitaire croissante".

R.I

LES 4ES JOURNÉES LITTÉRAIRES À OUARGLA

L'importance des bibliothèques dans la création des dynamiques culturelles

Les activités de la quatrième édition des Journées littéraires sur "Le rôle du livre et des bibliothèques dans l'épanouissement cognitif", ont pris fin lundi, à Ouargla, à l'initiative de la Bibliothèque principale de lecture publique.

La première journée de cette manifestation, de deux jours, à laquelle ont pris part des universitaires, chercheurs et hommes de lettres, a été marquée par la présentation de communications mettant en lumière le rôle des bibliothèques dans la formation et l'épanouissement cognitif et intellectuel du lecteur, l'ancrage des valeurs d'appartenance culturelle et le renforcement du sens civique, ainsi que l'établissement de dialogues et d'interactions culturelles et intellectuels entre différentes catégories sociales.

La lecture et le rôle de la bibliothèque, vitrine de la science et du savoir, sont d'autres thèmes développés par les intervenants qui ont mis en valeur l'importance de ces structures dans le rayonnement culturel, l'accompagnement des mutations numériques et la préservation de la place du livre en papier.

L'occasion a été mise à profit pour examiner d'autres thèmes liés au livre et aux bibliothèques dans le patrimoine culturel islamique, qui ont constitué des centres de rayonnement scientifiques et ont contribué à la préservation de la science et au progrès



intellectuel à travers l'histoire. Le programme de la manifestation contient aussi des sujets axés sur les espaces du livre et les bibliothèques, le rôle de la lecture publique dans la réalisation du développement durable à travers le soutien de l'apprentissage continu et la promotion de la culture en tant que créneau de développement. Les participants ont débattu, lors de ces journées, d'une panoplie de thèmes liés à l'acte de lire et son influence sur le développement de la conscience individuelle et collective, ainsi que l'importance de la réhabilitation des espaces culturels dans les bibliothèques en vue d'encourager la créativité et l'attractivité des lieux culturels.

Le programme comporte, par ailleurs, des lectures littéraires et des récitals poétiques, traduisant la diversité de la scène culturelle locale et nationale, ainsi que des cérémonies en l'honneur d'hommes et femmes de lettres, en reconnaissance à leurs efforts au service de la valorisation du livre et de la promotion de la scène culturelle dans la wilaya.

Cette manifestation vise à réhabiliter le livre et les bibliothèques, renforcer leur rôle dans le développement de la société de la connaissance et consacrer la culture comme levier de développement.

R.C

Chlef : Un colloque national sur "Le Zellige algérien au service du tourisme culturel" à partir du 23 décembre

La wilaya de Chlef abritera, du 23 au 25 décembre, un colloque national intitulé "Le Zellige algérien au service du tourisme culturel", avec la participation de spécialistes et d'artisans.

Cette rencontre donnera lieu à des communications sur le Zellige algérien et son rôle dans la promotion du tourisme culturel, avec une large participation d'artisans et de

promoteurs d'ateliers des wilayas de Tlemcen, Oran, Bejaïa, Constantine et Alger.

En marge de l'événement, qui se tiendra au Musée national public, seront exposées plus de 100 pièces de Zellige algérien et autres mosaïques. Une seconde exposition dédiée à l'habit traditionnel et à la selle arabe, se tiendra au jardin Safa 2 de la cité Bensouana. Cette manifestation, qui vise

à préserver la mémoire culturelle, à mettre en valeur la richesse et la diversité du Zellige algérien, ainsi qu'à renforcer son rôle en tant que composante du patrimoine culturel national au service d'un tourisme durable fondé sur l'artisanat traditionnel, verra la participation des agents "Isaalmi" (Ask Me) qui iront à la rencontre des visiteurs et distribueront des dépliants

d'information sur ce domaine et son histoire.

La Direction du tourisme et de l'artisanat de Chlef a, par ailleurs, invité l'ensemble des artisans et artistes spécialisés dans le zellige et la mosaïque à se rapprocher des services concernés afin de participer à ce Colloque et à l'exposition, et contribuer à la réussite de cette manifestation touristique et culturelle.

R.C

Disparition : Le musicien Noubli Fadel inhumé au cimetière de Cherchell

Le musicien algérien Noubli Fadel, décédé dimanche matin à l'âge de 74 ans, après une longue maladie, a été inhumé, dans l'après-midi, au cimetière de Cherchell (wilaya de Tipasa), dans une atmosphère empreinte de recueillement et de profonde émotion.

La cérémonie des obsèques s'est déroulée en présence des membres de la famille du défunt, de ses proches ainsi que de plusieurs figures du monde artistique, venues rendre un dernier hommage à l'un des grands noms de la musique algérienne authentique.



Virtuose du luth (Oud), le défunt est également connu pour ses collaborations avec

R.C

À partir d'aujourd'hui : Tamanrasset accueille le Festival international de la musique du Sud

La wilaya de Tamanrasset accueillera la première édition du Festival international de la musique du Sud, du 16 au 21 décembre courant.

Ce Festival qui coïncide avec une période de flux touristique dans le cadre de la saison du tourisme saharien, prévoit des soirées animées par des artistes nationaux et étrangers, à la maison de la Culture du centre-ville de Tamanrasset. Le programme de cette manifestation prévoit, au volet académique, des communications sur "le rôle de la musique du Sud dans l'ancrage de l'identité nationale, à travers l'animation touristique", et "l'exploitation de la musique algérienne dans les productions théâtrales et cinématographiques", a-t-il ajouté.

Des sessions de formation et des ateliers de musique, encadrés par des musicologues d'instituts spécialisés, sont également prévus au programme, selon le même responsable.

R.C

Mila : Vers le classement de 6 biens culturels immobiliers en biens culturels protégés

Les dossiers relatifs à six biens culturels immobiliers à Mila seront prochainement présentés devant la commission de wilaya des biens culturels protégés pour classement et intégration à la liste de l'inventaire supplémentaire local.

Il s'agit de l'église Saint Luc dans la commune de Chelghoum Laïd, le mausolée de Picatus dans la commune d'Ain Melouk, Ghar El Zema à djebel Aggab dans la commune d'Oued Athmania, "Ain Belaid" à Telegema, le moulin Vergès de Sennoua (commune de Mila) et le centre de torture "deuxième bureau" de la commune d'Oued Endja.

Ces monuments revêtent une importance historique, archéologique et architecturale et appartiennent à plusieurs phases historiques différentes de la période romaine à celle de l'occupation française.

La phase d'élaboration des dossiers de classement touche à sa fin et leur présentation pour classement devant la commission de wilaya des biens culturels protégés devra avoir lieu avant fin décembre courant afin d'en assurer la protection légale, la valorisation et la réhabilitation.

Les services de la direction de la culture et des arts de la wilaya de Mila dénombrent plus de 420 biens culturels immobiliers à travers toutes les communes dont 23 classés biens culturels protégés.

R.C

Tunisie : Lancement des journées cinématographiques de Carthage

Les Journées cinématographiques de Carthage ont été inaugurées en Tunisie dans le cadre de leur 36^e édition. Le festival a programmé 165 films provenant de 23 pays, dont certains sont en compétition officielle. Le focus cette année est consacré à trois cinématographies : l'Arménie, les Philippines et l'Espagne.

La soirée a débuté par un hommage vibrant à feu Zied Rahbani, figure artistique majeure, à travers la projection d'un extrait du film "Nahla" (1979) du réalisateur algérien Farouk Beloula, tourné à Beyrouth en pleine guerre civile libanaise. Sur scène, le pianiste tunisien Omar El Ouaer et la chanteuse Mariem Labaidi ont interprété deux morceaux emblématiques de Rahbani, "Khedhni maak ye hob" et "Bala wala chi".

Une vidéo émouvante retraçant le parcours de Claudia Cardinale, actrice légendaire profondément attachée à la Tunisie, a ensuite été diffusée. La liste des hommages s'est poursuivie avec des figures majeures du cinéma africain et arabe : Mohammed Lakhdar-Hamina, Souleymane Cissé, Paulin Vieyra Soumano, Walid Chmait et Fadel Jaziri. Ces hommages rappellent la vocation des JCC à célébrer les pionniers et à transmettre leur héritage aux nouvelles générations.

Moment fort de la soirée, le Tanit d'honneur a été remis au producteur tunisien Abdelaziz Ben Mlouka. Son parcours, marqué par des œuvres mémorables et une participation à des productions internationales de renom telles que Star Wars, a été salué comme une contribution essentielle à la consolidation de l'industrie cinématographique nationale. Cette 36^e édition réunit 42 films de 19 pays en compétition officielle, dont neuf productions tunisiennes réparties équitablement entre longs métrages de fiction, documentaires et courts métrages. Le Panorama du film tunisien propose par ailleurs 16 œuvres, tandis que la section Cinéma du monde en présente huit. La soirée s'est conclue avec la première tunisienne du film Palestine 36 d'Anne-Marie Jacir. Ce long métrage revient sur les soulèvements de 1936 en Palestine mandataire contre la colonisation britannique, en parallèle avec l'arrivée d'immigrants juifs fuyant l'antisémitisme en Europe.

Saleh Bakri. Le film revient sur la révolte des agriculteurs en 1936 contre la domination coloniale britannique, mettant en lumière des événements décisifs dans l'histoire de la Palestine et dans sa lutte pour la liberté.

N.C

TÉLÉ

VISION



TF1 Maman, j'ai raté l'avion

21h10



Les McCallister s'apprennent à passer des vacances de Noël inoubliables à Paris. Dans la précipitation de leur départ, la famille oublie pourtant le plus jeune de leurs enfants, Kevin McCallister, qui se retrouve seul à la maison.

TF1 SÉRIES FILMS Camping Paradis

21h10



Alors que Tom se demande s'il n'est pas temps de vendre le camping, il s'assomme brutalement et se réveille en 1976. Les pattes d'éléphant, le col à tarte, Giscard d'Estaing président et la 2CV deviennent son nouveau décor.

france-3 Tom et Lola

21h10



Au cœur d'un cabinet d'avocats, la célèbre Maud Amiel est retrouvée assassinée, une balle dans la tête. Les empreintes désignent un coupable impossible : Fabien Honorat, ex-flic et meilleur ami de Tom, officiellement mort depuis sept ans.

RMC STORY Hurricane

21h10



En 1992, l'ouragan Andrew s'abat sur Gulfport, en Alabama, provoquant des destructions massives et changeant à jamais le destin de la famille Rutledge. Will et Breeze assistent impuissants à la mort tragique de leur père, emporté par les forces déchaînées de la nature.

CANAL+ Partir un jour

21h10



Cécile Béguin incarne le rêve culinaire accompli : après avoir marqué les esprits dans une émission télévisée à succès, cette cheffe talentueuse s'apprête à concrétiser son ambition en ouvrant son propre restaurant aux côtés de Sofiane Garbi, son ami et associé.

6ter Nanny McPhee

21h10



Cedric Broun, un veuf éploré, tente tant bien que mal de maintenir l'équilibre familial après la disparition de sa femme. Mais entre les factures qui s'accroissent, les responsabilités professionnelles et une maisonnée en plein chaos, le père de famille se retrouve submergé.

NEVO19 Tensions sur le Cap Corse

21h10



Sur les côtes escarpées du Cap Corse, où les vents salés mêlent secrets et rumeurs, un crime macabre vient troubler la quiétude apparente de la région. Un homme d'affaires controversé est retrouvé sans vie sur la jetée du port de Toga.

Bad Bunny : 2025, l'année de tous les records



Benito sur le toit du monde. Pour la quatrième fois de sa carrière, Bad Bunny s'impose comme l'artiste numéro 1 de l'année dans le monde grâce au succès fou rencontré par l'album "Debi Tirar Mas Fotos". Avec 19,8 milliards de streams enregistrés sur Spotify en l'espace de 12 mois, la sensation portoricaine devance d'autres rouleaux compresseurs comme Taylor Swift, The Weeknd ou Billie Eilish. Et ce, même si le plus gros tube de 2025 est "Die With a Smile" de Lady Gaga et Bruno Mars ! C'est un recueil profondément ressenti, rempli de souvenirs, d'amour et de nostalgie pour son île natale, qui retrace également des problèmes politiques comme le déplacement de population et la gentrification. Son utilisation magistrale des traditions sonores, mêlant la bomba et la plena portoricaines à des créations pop, n'a pas seulement aidé l'album à ricocher vers le sommet des charts (il a passé plus de 20 semaines dans le Top 10 du Billboard 200) — elle a dessiné une nouvelle feuille de route pour l'avenir de la musique latine.

Dans le top 10 divulgué par la plateforme de streaming, un nom fait office d'intrus pour les non-initiés : Arijit Singh, 38 ans et considéré comme une superstar de l'autre côté du globe. Totalement inconnu dans les pays occidentaux, ce chanteur indien est une véritable icône dans le pays le plus peuplé au monde. Et pour cause, cela fait sept années consécutives que Arijit Singh est l'artiste le plus populaire sur Spotify en Inde. Mais qui est-il ? Son histoire commence en 2005 où, à l'âge de 18 ans seulement, il s'inscrit dans l'émission "Fame Gurukul", l'équivalent de la "Star Academy". C'est par le biais du cinéma que les portes de la gloire vont s'ouvrir à lui à partir des années 2010. Compositeur et interprète pour de nombreux films Bollywoodiens, Arijit Singh incarne depuis son premier succès "Tum Hi Ho" (2013) une figure contemporaine du 7ème art indien. Rien qu'en 2025, il a sorti pas moins de 34 morceaux dont les deux tiers pour le cinéma... mais aussi un featuring avec Ed Sheeran ! Le chanteur a co-écrit et co-composé "Sapphire" avec le chanteur britannique, et même enregistré une version en duo du tube. Plus tôt cette année, il s'est vu décerner la Padma Shri par le gouvernement indien et est devenu en avril l'artiste le plus suivi au monde sur Spotify avec, à l'heure actuelle, plus de 166,2 millions d'abonnés - devant Taylor Swift. Avec un catalogue compilant 31,3 milliards de streams, vous l'aurez compris, Arijit Singh est une véritable icône dont l'aura s'exporte désormais à l'international. En 2022, le musicien s'était élancé dans une tournée mondiale à succès passée par Londres, Chicago, Toronto ou Sydney.

Quotidien National d'Information
Edité par la SARL NATION EDITION
Capital social de 100 000,00 DA

Directeur général
Omar ATTIA

Directeur de la Publication
Mohamed BOUAZDIA

Impression
Centre : SIA
Est : SIE
Sud : SIA
Ouest : SIO

Distribution
Centre : La Nation
Est : La Nation
Sud : La Nation
Ouest : La Nation

Tous les manuscrits, lettres et tous documents remis à la rédaction ne sont pas rendus et ne peuvent faire l'objet d'une quelconque réclamation

POUR VOTRE PUBLICITE S'ADRESSER A :
l'Entreprise Nationale de communication,
d'Édition et de Publicité »
Agence ANEP 01, Avenue Pasteur Alger.
Téléphone: 020 05 20 91 / 020 05 10 42
Fax : 020 05 11 48 / 020 05 13 45 / 020 05 13 77
E-mail: agence.regie@anep.com.dz
programmation.regie@anep.com.dz
agence.oran@anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.ouargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz

Siège social
03, rue Ali Boumendjel, Square Port-Saïd, CASBAH
Siège de la rédaction
03, rue Ali Boumendjel, Square Port-Saïd, CASBAH
Tél/Fax : 023 46 32 76
Email: lanationquotidien@gmail.com -
Site: www.journal-lanation.com
RIB : BDL 005 00170 4002162000 18

Nombres croisés

	1	2	3	4	5	6
I						
II						
III						
IV						
V						
VI						

HORizontalement

- I. Cette année, Ravallac assassine le roi Henri IV.
- II. Charles Martel stoppe les Maures à Poitiers. Nombre de sièges à l'Académie Française.
- III. Selon le film de Clouzot, c'est là qu'habite l'assassin !
- IV. Un nombre palindromique* dont la somme des chiffres fait 5. Somme des quatre premiers nombres pairs.
- V. Un nombre de vierges controversé pour le martyr de Sainte Ursule.
- VI. Un nombre maximal pour l'indice pH. Un nombre premier.

VERTICALEMENT

- 1. L'an I de la République française.
- 2. Un multiple de 9. Nombre de sourates dans le Coran.
- 3. Multiple palindromique* de 1111.
- 4. Un préfixe pour les numéros de téléphone portable.
- 5. Multiple de 67.
- 6. Ce nombre, chez les Grecs anciens, s'appelait une "myriade".

* : un nombre palindromique se lit exactement de la même façon dans un sens comme dans l'autre

Grille muette N° 1116

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1												
2												
3												
4												
5												
6												
7												
8												
9												
10												
11												
12												

Horizontalement

- 1 Ont leur territoire.2 Productrice de sirop.3 A fumé de l'herbe.- Une petite laine.4 Battissons le pavé.5 Passionné d'informatique.- Début de série.- Pas distraite par la droite.6 Langue.- Mesure l'énergie.- Chevêtre.7 Lanciers.- Note.- Régime de neutre.8 Le Bamboche (de).- Prendrait son courage à deux mains.9 Travaille à l'oeil.10 Fait du travail souterrain.- En 66.11 Mère de Conchobar.- Actrice française.- Note.12 Schutzstaffel.- Sinople.- Cubes.

Verticalement

- 1 Auteurs de la 'scène du puits' de Lascaux ?2 Font moins de déchets.3 Ladrerie.- Victime d'un parricide.4 En marge.- Epineux.5 Bêtes, dans les deux sens.- Préposition.- Distrait au son.6 N'est pas la tête de turc.- Nombre de puissances.7 Descente de rivière.- Béguine.8 Salut québécois.- Résipiscence.9 Suivriez le circuit.10 Assortisse.- Pièce romaine.11 Le Créateur de Tolkien.- En tête.12 (Te) déposeras.

Mots croisés grille N° 1116

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1												
2												
3												
4												
5												
6												
7												
8												
9												
10												
11												
12												

Horizontalement

- 1 Barques sur le Nil.- Parler du Midi.2 Lis des marais.- Oeuvre de Charpentier.3 L'Ami du peuple.- Plantes alpestres.4 Pape ou empereur.- Serpent de verre.5 Femme de Kessel.6 Epinettes.- Exsangue.7 Mines.- Chassieuse.8 Parti ou classe, selon le sens.- En fin de vie.- Développement.9 Physicien allemand.- Symbole chimique.- Fleuve.10 Ensemble de lignes.- En jette !11 Lac de Russie.- Sensibilité d'un photographe.- Enki.12 Agave.- Place latine.

Verticalement

- 1 Un peu marmotte.- Jaunes, par exemple.2 Mis en quarantaine.3 Genre de fiction.- Dents du sanglier.4 Ont plus ou moins le même âge.- Vêtement japonais.5 Pipéracées.- Fils du Soleil.6 Sur Tille.- Sodium.- Avocat.7 Le dragon en faisait partie.- Le crocodile en fait partie.8 Nécessairement à l'heure.9 Vis.- Ile.10 Trouvent mieux ailleurs.11 Les arbres y cachent la forêt.- Dent.12 Classe.- Draille.

Pluies orageuses sur cinq wilayas depuis hier

Des pluies, parfois sous forme d'averses orageuses, accompagnées localement de chutes de grêle et de fortes rafales de vent sous orages, ont affecté, hier, cinq wilayas du pays, selon un Bulletin météorologique spécial (BMS), émis par l'Office national de météorologie. De niveau de vigilance "Orange", le BMS concerne les wilayas de Laghouat, Djelfa, M'sila, Bordj Bou Arreridj et Sétif, où les quantités de pluies estimées oscilleront entre 20 et 40 mm, et ce, de 15h00 à 23h00.

SOUK AHRAS

Arrestation de 5 personnes pour détournement de l'usage de l'allocation touristique

Les services des gardes-frontières de la wilaya de Souk Ahras ont arrêté cinq personnes impliquées dans le passage illicite des frontières et détournement de l'usage de l'allocation touris-

tique", a indiqué, dimanche, le chef du bureau de communication du groupement territorial de la Gendarmerie nationale. La même source a ajouté que les personnes interpellées, âgées entre 20 et 25 ans, tentaient de s'infiltrer à travers la bande frontalière vers l'Algérie en possession de l'allocation touristique de 750 euros et de leurs passeports sur lesquels était apposé le cachet d'entrée dans le territoire tunisien. Les suspects ont été présentés devant le procureur de la République près le tribunal de Souk Ahras pour "entrée et sortie du territoire national d'une manière illégale, infraction à la législation et la réglementation du change et du mouvement de capitaux de et vers l'étranger" et ont

été placés en détention préventive, selon la même source.

MAROC

37 morts lors de crues soudaines à Safi

Trente-sept personnes sont mortes dimanche à Safi, au Maroc, en raison de crues soudaines après des précipitations qui ont entraîné des inondations dans des habitations et commerces, ont indiqué, hier, les autorités locales dans un nouveau bilan. Un précédent bilan faisait état de 21 morts. Quatorze

personnes sont actuellement soignées à l'hôpital de Safi, dont deux en soins intensifs, ont précisé les autorités, dans un communiqué. La province de Safi, à environ 300 kilomètres au sud de Rabat, a été touchée dimanche par de "très fortes précipitations orageuses" ayant "provoqué des écoulements torrentiels exceptionnels" en l'espace d'"une heure", d'après la même source. Sur des images diffusées sur les réseaux sociaux dans la soirée, un torrent d'eau boueuse a dévalé les rues de Safi, emportant les voitures. En septembre 2024, de fortes intempéries avaient provoqué des inondations dans le sud et le sud-est du pays, causant la mort de 18 personnes.

HORAIRE DES PRIERES

SOBH	DOHR	ASSER	MAGHREB	ICHA
05:58	12:32	15:19	17:31	18:57

Météo

Alger	18	Tizi Ouzou	16
Tiaret	20	Béjaïa	15
Constantine	16	Oran	20

PRIX DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE POUR LE CHERCHEUR INNOVANT

L'AASST distingue les lauréats

L'Académie algérienne des sciences et des technologies (AASST) a honoré, dimanche à Alger, les lauréats du Prix du président de la République pour le chercheur innovant 2025, en guise de reconnaissance pour leurs efforts et dans le cadre de la concrétisation du rôle de l'AASST dans le domaine de recherche et de l'innovation. Lors d'une cérémonie de distinction intitulée "Lecture à travers le parcours des lauréats du Prix du président de la République pour le chercheur innovant", le président de l'AASST, Mohamed Hichem Kara, a affirmé que cette distinction s'inscrit dans les missions de l'Académie, en tant que "haute instance consultative dans le domaine des sciences et de la technologie" ainsi que dans son rôle de "promotion de la culture scientifique et d'encouragement de la recherche et de l'innovation". Il a également précisé que cette distinction intervient dans un contexte qui reflète "le grand intérêt que porte le président de la

République, M. Abdelmadjid Tebboune, à la science, à la recherche scientifique et à l'innovation", d'autant plus que l'avenir de l'Algérie "est tributaire du rôle de la science dans l'édification d'une économie de connaissance". Partant, M. Kara a souligné les efforts du président de la République dans ce domaine, notamment le lancement de "la stratégie nationale de la recherche scientifique et de l'innovation, le renforcement des budgets alloués à la recherche et au développement, ainsi que l'encouragement des partenariats entre les universités et le secteur économique". A cette occasion, M. Kara a mis en relief les grands efforts du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, afin de mener à bien ce projet, à travers "la mise en place du cadre réglementaire et de normes précises pour ce prix, tout en assurant une transparence totale dans le processus de la candidature, de l'évaluation et de la sélection".

YAKOUREN (TIZI-OUZOU)

L'hôtel public Tamgout remis en service

Une infrastructure hôtelière publique, l'hôtel Tamgout, à l'entrée de la ville d'Yakouren à l'Est de Tizi-Ouzou, a été remise en service, hier, après des années de fermeture pour travaux de réhabilitation. Le Wali Aboubacar Essedik Boucetta accompagné des autorités locales, civile et militaire, ainsi que d'élus locaux et nationaux, a procédé, dans le cadre des festivités commémoratives des manifestations du 11 décembre 1960, à la remise en service de cette infrastructure qui a connu des travaux de réaménagement et de modernisation. La remise en service de cet établissement, après celles de l'hôtel Belloua et Lalla Aini (privé) au chef-lieu de wilaya, du Bracelet d'argent à Béni-Yenni et El Arz de Tala-Guilef, vient ren-

forcer la capacité d'accueil du parc hôtelier de la wilaya (public et privé) qui s'élève à 2779 chambres réparties sur 37 infrastructures hôtelières. Prisée pour son emplacement en bordure de la forêt luxuriante d'Yakouren, l'hôtel Tamgout, dispose de 79 chambres ainsi que de plusieurs autres compartiments de détente (salle de sport et piscines) et de travail (salles de réunions et de séminaires). Lancés en 2015, les travaux de réhabilitation et de modernisation des six (06) infrastructures hôtelières publiques de la wilaya ont connu plusieurs retards à cause, notamment, de la défection des entreprises engagées et de la suspension des travaux lors de la pandémie de la COVID-19, selon les responsables du secteur.

FORÊTS

"Djezzy" organise une opération de reboisement

L'opérateur de téléphonie mobile "Djezzy" a organisé, dans le cadre de sa campagne environnementale "Click for the Planet", une opération de reboisement au niveau de la forêt de Ben Aknoun, l'un des principaux poumons verts de la capitale, a indiqué, hier, un communiqué de l'entreprise. Cette initiative, qui s'est déroulée samedi, a permis la plantation de centaines d'arbres, grâce à la mobilisation des employés de l'entreprise, qui ont pris part à cette action accompagnés de leurs familles. L'opération a été menée en partenariat avec le Conservatoire national des formations à l'environnement (CNFE), et avec la participation de la Direction générale des

forêts et de la Direction du parc de Ben Aknoun, chargées de l'encadrement et du bon déroulement de cette action. Au-delà de son aspect environnemental, cette journée a été placée sous le signe de la sensibilisation, à travers un programme comprenant notamment une randonnée dans la forêt de Ben Aknoun, ainsi que des activités éducatives et ludiques au profit des enfants et de leurs parents, dans une atmosphère conviviale. A travers la campagne "Click for the Planet", "Djezzy" réaffirme son engagement en faveur de la protection de l'environnement, en impliquant ses employés dans des actions citoyennes à impact positif.

CISA 2025

L'adoption d'approches nutritionnelles fondées sur la science recommandée

L'adoption d'approches nutritionnelles fondées sur la science pour lutter contre les maladies métaboliques figure parmi les principales recommandations du 2e Congrès international sur les sciences alimentaires (CISA 2025) clôturé lundi à l'Institut de nutrition, d'alimentation et des technologies agro-alimentaire (INATAA) de l'Université Frères Mentouri (Constantine 1). Des approches nutritionnelles étudées permettront d'appuyer les efforts de l'Etat s'agissant de la lutte contre ce genre de maladies qui constituent un enjeu majeur de la santé publique et qui sont liées à un dérèglement du métabolisme, comme le diabète de type 2, l'obésité ou les troubles du cholestérol, ont expliqué les participants à ce Congrès international. Les participants à cet événement scientifique ont également recommandé l'établissement d'un état des lieux des connaissances actuelles en la matière et la consolidation des collaborations scientifiques à l'échelle nationale et internationale pour des interventions efficaces sur le terrain au service de la santé publique. L'événement a été mis à profit pour mettre l'accent sur l'im-



portance de ce Congrès international qui représente un cadre scientifique de référence permettant de faire le point sur les avancées en matière de nutrition et de santé en favorisant le partage des connaissances et la collaboration entre acteurs du domaine, a indiqué à l'APS le professeur chercheur à l'INATAA Naila Doria Bouchedja, également présidente du comité d'organisation. Le CISA 2025 est indexé dans "Scopus", une base de données bibliographique internationale qui référence et analyse la littérature scientifique évaluée par les pairs, a annoncé le professeur Bouchedja. Placée sous le slogan "Durabilité, innovation et santé", le CISA

2025 a été ouvert dimanche et a été marqué par la participation d'environ 350 participants issus des différents centres de recherche, universités, institutions publiques et entreprises du secteur agro-alimentaire du pays en plus de spécialistes venus de plusieurs pays dont la Tunisie, le Burkina Faso, la Pologne, l'Italie et la Belgique, selon les organisateurs. Quatre axes principaux ont été abordés au titre de ce Congrès international à savoir "l'alimentation et la santé publique", "les aliments fonctionnels et la santé", "produits innovants et santé" ainsi que le volet en rapport avec l'intelligence artificielle (IA) dans les sciences alimentaires.

TIMIMOUN

Clôture du 8ème festival international du couscous

La 8ème édition du Festival international du couscous, placée cette année sous le signe "Plat de convivialité, mémoire et innovation", a pris fin, dimanche soir à Timimoun, avec une cérémonie de remise de prix aux participants, cuisiniers, chercheurs et experts. Lors de la cérémonie de clôture, ont été honorés des membres de délégations participantes,

dont celles du Sahara Occidental, d'Irak et de Palestine, ainsi que des chefs cuisiniers de Tunisie, du Cameroun et du Liban, et de nombreux cuisiniers, chercheurs et spécialistes nationaux venus de différentes wilayas du pays, en présence des autorités locales. La directrice de la société organisatrice "Chohra Prod", Chahrazed Aïouaz, a estimé

que cette édition a été "un succès" et a vu la participation de différentes wilayas et d'une dizaine de pays. Pour sa part, le chef cuisinier camerounais, Axel Mbetcha Tiezian, qui a été primé à ce festival, a affirmé que "le couscous nous rassemble, tout comme nous a rassemblé le festival de Timimoun, reflétant ainsi réellement l'unité africaine".